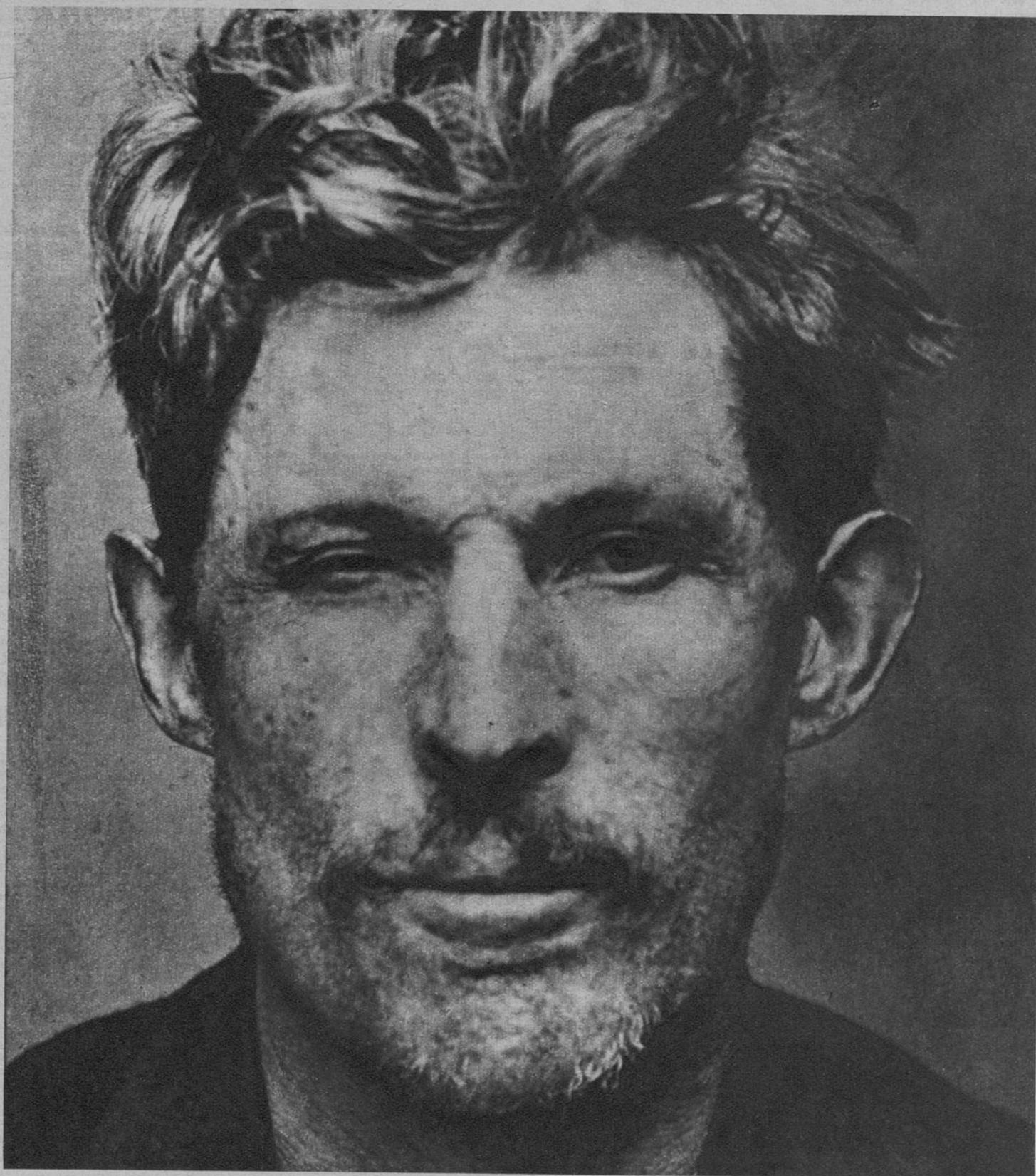


POLICE MAGAZINE

SEZNEC EST INNOCENT !



Lire, page 10, l'article sensationnel où
MAURICE PRIVAT ACCUSE ET PROUVE

DIRECTION
ADMINISTRATION
RÉDACTION
30, Rue Saint-Lazare, 30
PARIS - IX°
Téléphone : TRINITÉ 72-96
Compte chèques postaux : 1475-65

**POLICE
MAGAZINE**
TOUS LES DIMANCHES

ABONNEMENTS
Remboursés, en grande partie, par de superbes primes.
FRANCE... { Un an (avec primes). 50 fr.
Un an (sans prime). 37 fr.
Six mois 26 fr.
ÉTRANGER... { Un an 65 fr.
Six mois 33 fr.
Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.
Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois.
en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

Êtes-vous pour ou contre la publicité de la peine de mort?

M^e CAMPINCHI

L'éminent avocat, prévenu de notre visite par un coup de téléphone, donne un tour de faveur à l'interviewer.

Bien que quatre clients attendent dans son salon comme nous nous y présentons, il nous prend tout de suite, expliquant aux autres :

— Monsieur est un confrère. Alors, vous comprenez...

Et comme nous pénétrons dans son bureau, M^e Campinchi plaisante :

— Au fond, ils n'ont peut-être pas compris... Vous m'excusez de vous avoir traité de confrère ? Je n'ai pas voulu vous humilier. D'ailleurs, c'est en pensant à votre profession que j'ai dit : confrère. Le confrère, c'est moi, puisque j'ai été vaguement journaliste en... Mais ne précisons point puisqu'il est admis que le Français n'est fort ni en géographie ni en histoire et qu'il n'a pas la mémoire des dates.

Cette amusante tournure d'esprit où se mêlent agréablement une malice sans méchanceté et une camaraderie pleine de parisianisme présidera d'ailleurs à tout notre entretien.

M^e Campinchi connaît le moyen d'avaler l'interview-pilule sans faire la grimace.

— Mon cher, nous explique-t-il tout d'abord, si je vous ai fait venir chez moi au lieu de répondre à votre question par téléphone, c'est que... cette réponse ne venait pas. Pourquoi faire le malin. Neuf fois sur dix, une personnalité qu'un journaliste interroge ne sait que répondre aux plus simples questions, et sans l'habileté professionnelle du reporter, quelles sottises on nous laisserait dire !

« Et puis l'interviewé voudrait avoir de l'esprit de répartie, quand il ne possède que celui de l'escalier. Alors, quand entre le coup de téléphone et la visite il s'écoule quelques heures, on a toujours temps de montrer quelque spontanéité. Je vous ai donc fait venir... »

— Oh ! protestons-nous, cette spontanéité est une de vos grandes qualités, maître. Ce n'est donc pas pour cela que vous m'avez fait venir.

— Mettons que c'est pour provoquer vos questions secondaires, lesquelles feront surgir mes réponses. On répond mieux en bavardant. Donc vous m'interviewez sur la peine capitale ?

« Est-ce pour me faire dire que je suis son adversaire le plus irréductible ? Non, vous le savez. Je l'ai déjà déclaré et répété tant de fois. »

— Il ne s'agit aujourd'hui que de la publicité de ces exécutions.

— Elle n'est nullement nécessaire. La manœuvre du couperet est un odieux spectacle dont on doit délivrer la Société. D'ailleurs, une exécution capitale n'a jamais empêché un crime.

— Elle n'impressionne donc pas ?

— Si, les honnêtes gens. Ceux qui ont vu et ceux qui lisent le compte rendu de l'exécution dans les journaux.

« Les honnêtes gens sont d'ailleurs peu nombreux qui assistent à cet horrible spectacle. Il n'y a, pour ainsi dire, que ceux qui y sont contraints par leur profession ou fonction. »

« La foule n'est faite que de gens du milieu, des souteneurs qui viennent là comme ils entreraient dans un bal-musette. »

— Mais justement, ceux-ci... S'en... moquent. Alors, pour quelques gens douteux que ça n'impressionne pas, quelques fêtards qui trouvent un plaisir faisandé à tremper une émotion forte dans leur petit café au lait, et des bistrotiers qui en tirent une recette... Non, non, pas d'exécutions dans la rue. A aucun prix !

« Que de fois ces spectacles ont été scandaleux. J'ai entendu rire, insulter cet assassin qu'on allait assassiner... J'ai même entendu applaudir comme au théâtre. »

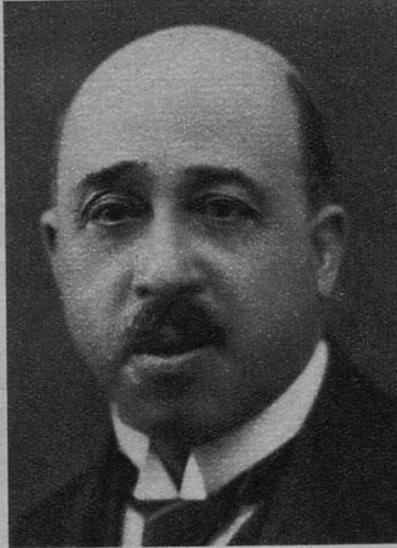
« Oui, mon cher, l'exemple est nul. Et ce n'est pas seulement sur une brute qu'une exécution capitale est sans effet, mais encore elle n'agit pas davantage dans le bon sens sur un être intelligent qui voudra tuer demain. »

« Vous rappelez-vous l'histoire du docteur La Pommeraye ? Oui, vous êtes trop jeune pour vous en souvenir. Cela se passait en 1863. »

« Le docteur La Pommeraye fut accusé d'avoir empoisonné sa maîtresse qu'il venait



M^e Campinchi. (H. M.)



M. Jules Uhry. (H. M.)

d'assurer sur la vie pour cinq cent mille francs.

« Or, quelques jours avant son crime — sa culpabilité fut prouvée — il s'en était allé à Londres pour assister — coïncidence curieuse — à la pendaison d'un médecin, lequel, lui aussi, avait assuré sa femme sur la vie pour la tuer peu après à l'arsenic. »

« Une perquisition faite immédiatement chez La Pommeraye amena la découverte de neuf cents fioles de poison. Oui, il tenait à ne pas manquer son coup. »

« Vous voyez donc bien qu'il n'y eut dans ce cas aucune heureuse influence produite par l'exécution, puisqu'un mois après avoir vu pendre le docteur Pritchard, La Pommeraye exécutait sa maîtresse dans les mêmes conditions. »

« D'aucuns, dont je suis peut-être, vont même plus loin. Ils déclarent que de voir exécuter peut pousser au crime. »

« Donner des idées... comme on dit. C'est l'histoire éternellement vraie de cet avare qui vint entendre l'œuvre immortelle du grand Molière et déclara que ce spectacle lui avait fait connaître de nouveaux moyens d'économie. »

« Ici, le théâtre ne chatie pas en riant... Là-bas la guillotine n'arrête pas, même en pleurant, le bras qui doit tuer. »

« Prenons maintenant une brute, Monble, qui tua un camarade dix jours après avoir assisté à l'exécution de Toppmann. »

« Encore une fois, pas de publicité parce que l'exemple est nul. »

« A tous points de vue, il faudrait, tant que la peine capitale permettra à la Société de punir en se vengeant, réserver cette odieuse cérémonie aux rares humains qui ne s'y peuvent dérober... »

« Et même pour ceux-ci... quel sinistre tableau digne du crayon d'un Huard on éviterait... Ah ! les... têtes des représentants de la Société ! »

« Ah ! cette promenade grotesque dans les couloirs de la prison... Le gardien-chef qui vous oblige à marcher sur la pointe des pieds... Vous voyez d'ici cette file indienne d'hommes noirs qui marchent sur le bout de la chaussure. Ils sont pâles, tremblants, ridicules... »

« Et, brusquement, avec un bruit d'enfer, c'est la porte du cachot qu'on ouvre, le réveil... et la justice qui bredouille des mots inintelligibles dont un seul domine : courage. »

« Courage ? Oui, mais pour qui ? Ah ! tenez, mon cher, parlons d'autre chose, voulez-vous ? »

M. JULES UHRY

M. Jules Uhry, député de l'Oise, me répond d'abord en me posant à son tour cette question :

— Et naturellement tous mes collègues sont contre cette publicité ?

— A quelques exceptions près.

— Vraiment ?... Ah ! oui, les exceptions qui confirment la règle.

— Justement.

— Eh bien, moi, je ne serai pas du côté de ces exceptions. Je suis nettement

opposé, je l'ai toujours été, à la publicité odieuse et inutile des exécutions capitales, étant donné surtout que la foule n'est jamais raisonnable.

« Il devrait y avoir là, en effet, pour certain public, une question de pudeur. Vraiment il ne faut pas aller partout comme au spectacle... J'entends spectacle distrayant bien entendu. »

« Non, les exécutions capitales ne constituent pas un exemple. Au contraire, elles sont un danger. »

« Il ne faut jamais surexciter les foules. N'excitez pas les animaux, lit-on dans les jardins zoologiques. »

« Ne sommes-nous pas des animaux ? Des animaux supérieurs, je veux bien vous faire cette concession. Mais il ne s'agit pas ici des honnêtes gens que le couperet de la guillotine ne peut influencer. Il est question des bandits qui, demain, pourront très bien jouer du couteau et du revolver. »

« Ceux-là ne sont pas des animaux supérieurs, et l'excitation de la guillotine est indéniable en ce qui les concerne. »

« Oui, ce n'est nullement un paradoxe de prétendre que la guillotine ne fait pas peur aux hors-la-loi et qu'elle les encouragerait plutôt. »

« Alors, cachons-la, ce qui ne signifiera pas que nous aurons honte de rendre la justice de cette façon. »

« Si l'on supprimait toujours l'inutile, que de mauvais moments nous nous éviterions. »

« Donc, pas de publicité. »

« Et même, pourquoi raconter cette mauvaise pièce du Grand-Guignol aux lecteurs de journaux ? »

« L'ombre et le silence. Un condamné n'a plus droit à autre chose. »

M. PEZET

M. Pezet est un honorable au sang chaud. Très combatif, le député du Morbihan, président des Démocrates populaires de la Chambre, donne du poing (et de la voix) contre des errements qui jurent avec notre degré de civilisation.

— Ah ! il y a bien longtemps, nous dit M. Pezet, que je maudis cette coutume inacceptable. Ne parlons pas de la peine de mort qui aura sans doute son compte quand l'heure sera venue, mais prenons-nous sérieusement, sincèrement, à cette publicité qui ne peut plus avoir de partisans. »

« D'abord, la question est simple. La publicité ne se justifierait que si l'exemple pouvait porter. Or, il ne saurait être question d'exemple. »

« Tenez, prenez ce septuagénaire qui vient de tuer récemment sa fille d'un coup de fusil et que la Cour d'assises a sévèrement condamné. »

« Croyez-vous que la guillotine ait eu la plus petite influence sur lui avant son geste ? Cet homme qui a eu une longue existence honorable, qui n'a pu pardonner une faute relativement légère à sa fille, l'a tuée, par un réflexe inévitable. »

« Et si le profil macabre de la guillotine s'est dressé devant ses yeux — ce

qui est d'ailleurs bien improbable, — ce ne peut être qu'après son crime, quand il était trop tard. »

« Maintenant, prenons les criminels crapuleux, ceux qui tuent pour voler. La guillotine ? Mais elle les pousserait au crime, à supposer qu'ils aient une défaillance. Dame, pensez donc, avoir sa photo dans les journaux, se donner en spectacle aux honnêtes gens apeurés, aux copains qui vous applaudissent parce que vous avez du cran... »

« Enfin, ceux qui tuent parce qu'ils voient rouge » subitement, comme ils disent, croyez-vous que le couperet de M. Deibler les influence davantage ? »

« Point. Là aussi il n'y a pas eu réflexion et ce n'est pas non plus à la guillotine que pense celui qui, surpris alors qu'il volait, tire sur le gendarme. Il ne pense qu'à ne pas être pris, celui-ci, et il fait tout au monde pour avoir le champ libre. »

« L'ombre de la guillotine arrive encore une fois pour ces criminels-là comme les fameux carabiniers d'Offenbach. »

« Donc, pas de publicité. »

« Rentrons la guillotine dans la cour de la prison et que la justice soit faite le plus rapidement possible devant quelques témoins indispensables. »

« Et si même ces témoins-là ne sont pas absolument nécessaires, qu'on laisse le condamné s'expliquer avec M. Deibler et ses aides. »

M^e ARMAND ROZELAAR

C'est un jeune de grand avenir. M^e Armand Rozelaar vient de plaider avec succès de grosses affaires et les anciens savent maintenant qu'ils doivent compter avec lui.

Cette nouvelle vedette du barreau parisien est naturellement adversaire de la publicité.

— Mais je suis surtout contre la peine de mort, nous dit M^e Rozelaar.

« En ce qui concerne cette publicité qui fait l'objet de votre enquête, évidemment j'en suis l'adversaire, mais croyez-vous qu'elle existe vraiment en France ? »

— Dame, puisqu'on exécute dans la rue... »

— Oui, mais comment exécute-t-on dans la rue ? Au petit jour, et les spectateurs les plus proches, à part les fonctionnaires et les journalistes, sont à quatre cents mètres de la guillotine. »

« Certes, on dira que les exécuteurs ne travaillent pas derrière un mur de prison comme en Angleterre, mais ce mur, au fond, n'existe-t-il pas en France ? C'est le service d'ordre. »

« Demandez donc à un fonctionnaire ou à un journaliste qui était directement derrière les agents et la troupe lors de l'exécution de Gauchet ce qu'il a vu dans cette fin de nuit ? »

« En fait, il n'y a pas publicité si elle existe en principe. »

« Mais supposons qu'elle soit réelle. A quoi servira-t-elle ? L'exemple est tout dans la condamnation à mort et non dans l'exécution. »

« L'exécution est sans effet si la peur de la condamnation à la peine capitale n'arrête pas le bras qui va tuer. »

« Tenez, il y aurait une intéressante expérience à tenter. Et ne croyez pas que je navigue dans le domaine de la fantaisie. »

« Ce serait pour que cette publicité soit autre chose qu'une apparence de publicité, de décider que la prochaine exécution capitale aura lieu en plein midi, sur la place de la Concorde. »

« Certainement une foule imposante viendrait assister à cet assassinat — car c'en est tout de même un, même au grand jour — mais de quoi serait composée cette foule ? »

« De demi-fous, de sadiques, de gens du milieu et de quelques naïfs qui se seraient dérangés de leurs affaires » parce qu'il faut avoir vu ça au moins une fois dans sa vie. »

« Et les gens du milieu viendraient là uniquement pour jager le sang-froid du camarade supplicié... et peut-être avoir une belle photo en groupe dans les journaux. »

« Vous le voyez, même comme cela la publicité n'atteindrait pas son but. »

« Alors, ce qu'on appelle ainsi en ce moment... »

(A suivre.) L'Enquêteur : JEAN KOLB.

LE CONTRÔLE des ÉTRANGERS

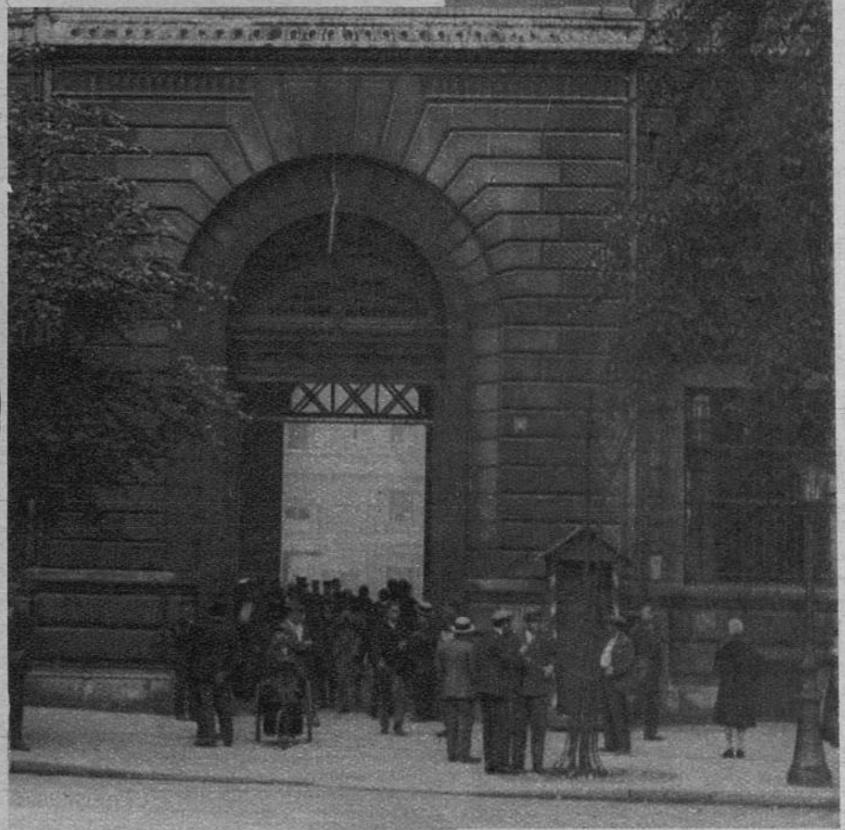


On se plaint, avec raison d'ailleurs, que le contrôle des étrangers ne soit pas toujours très efficace. On ne pouvait guère faire mieux, le problème était complexe. Les mesures prises l'ont été à bon escient, dans l'intérêt du pays. Si, en 1919, nos frontières ont été grandes ouvertes à l'immigration, c'est qu'après la saignée de la guerre, nous avions besoin de main-d'œuvre et que notre pays ne pouvait refuser asile aux malheureux proscrits qui venaient s'y réfugier. Mais si à cette époque nous avons été un peu débordés par les événements, nos services de contrôle n'ont pas tardé à réagir, à améliorer leurs méthodes de triage, de recensement, et il est véritablement difficile de procéder plus méthodiquement. Seuls certains points de détail mériteraient peut-être d'être améliorés; ils ne le peuvent par suite de l'insuffisance des crédits.

C'est la notification de l'ordre de renouveau. (S. G. P.)



Les étrangers doivent faire viser leur passeport et demander une carte spéciale. (S. G. P.)



Le postulant est convoqué à la Préfecture pour compléter son dossier. (S. G. P.)

Les grands bouleversements politiques et économiques, conséquences de la guerre qui ont modifié considérablement la carte de l'Europe; les pertes en vies humaines et la crise de natalité provoquées par les hostilités dans les pays belligérants; la fermeture à l'émigration de certains pays, ont créé entre les divers Etats européens un mouvement de population d'une ampleur imprévisible avant 1914.

Les conséquences de cette situation nouvelle se sont manifestées en France avec le maximum d'intensité. D'Allemagne, d'Italie, de Yougoslavie, de Pologne, de Tchécoslovaquie, de Grèce, de Roumanie, de Suède, etc., de tous les pays du monde, des centaines de milliers d'hommes sont venus s'installer sur notre territoire pour combler dans les rangs des ouvriers français les vides laissés par les morts; des centaines de mille d'émigrés fuyant devant la révolution, le changement de régime sont venus chercher refuge dans la « douce France », terre hospitalière entre toutes.

Trop hospitalière même, car, parmi ces millions d'étrangers qui vivent à l'intérieur de nos frontières, on n'a pas pu faire le choix qui convenait. Des indésirables se sont glissés parmi les honnêtes travailleurs, des fomentateurs de troubles au milieu des émigrés.



Actuellement, les étrangers venant provisoirement ou vivant habituellement en France sont placés sous la surveillance de trois services; celui de la Sûreté générale, le service des Étrangers et le service des Renseignements généraux de la Préfecture de police. Le premier rayonne sur tout le territoire, les deux autres s'occupent spécialement de Paris et du département de la Seine. Ces derniers services sont de loin les plus importants, car les étrangers sont particulièrement nombreux dans la capitale et dans la banlieue parisienne. Nous allons voir rapidement comment fonctionnent ces grands organismes chargés de la surveillance des étrangers et de dépister les indésirables.

Le service des Étrangers.

Le service des Étrangers de la Préfecture de Police est attaché au cabinet du Préfet, dont il constitue le troisième bureau. Il est dirigé par M. Marengo, un fonctionnaire très actif en même temps que fort courtois.

Les étrangers entrant en France sont de plusieurs sortes: il y a les touristes venant chez nous pour leur plaisir; les hommes d'affaires qui sé-

M. Marengo, chef du service des Étrangers et M. Picard (debout), chef du 3^e bureau. (S. G. P.)

journal un certain temps sur notre territoire; les ouvriers ou employés qui viennent en France pour y exercer leur profession et ceux qui arrivent avec l'intention de s'installer définitivement pour y vivre de

Si la carte est accordée, le postulant est convoqué à la Préfecture pour compléter son dossier. Il doit également verser un droit de cent ou de vingt francs suivant la catégorie dans laquelle il est classé et



Tous les cas litigieux, les sanctions, sont étudiés par la 2^e section. (S. G. P.)

leur commerce ou de leurs revenus. Dans tous les cas, ils doivent être munis d'un passeport ou d'une carte d'identité, suivant les accords passés avec leur pays d'origine.

A leur arrivée à Paris, ils doivent faire viser cette pièce pour avoir l'autorisation de séjourner. S'ils ont l'intention de demeurer en France un certain temps, il leur faut solliciter alors une carte provisoire, qui leur est attribuée avec une validité de quelques mois.

Les titulaires de ces cartes ne doivent pas travailler. Il en est de même pour les étrangers venant s'installer en France pour y exercer un commerce ou une industrie. Ce sont des « non-travailleurs ».

Les étrangers qui n'ont pas de revenus personnels, qui viennent en France avec l'intention de travailler, doivent remplir certaines conditions et sont soumis à un régime spécial.

Ils doivent fournir un contrat de travail passé avec un patron, avec leur demande de carte d'identité de « travailleur ». Ce contrat doit leur assurer du travail pendant un certain temps et être visé par l'Office du travail.

Cet office sert de régulateur. Il accorde ou refuse son visa, suivant qu'une catégorie d'ouvriers français chôme ou qu'au contraire les demandes patronales de cette même catégorie sont supérieures aux demandes.

Muni de cette pièce, le travailleur étranger doit subir une visite médicale très complète dans un but de sauvegarde sociale facile à comprendre. Si cet examen lui est favorable, ils est alors soumis à l'enquête administrative.

De la première section du service des Étrangers chargée de la réception des demandes de cartes, de leur renouvellement et de leur délivrance, le dossier du postulant est transmis à la deuxième section.

Celle-ci est chargée de l'examen des demandes de cartes. Une enquête sévère est ordonnée: la moralité, la conduite, les antécédents du demandeur sont « épluchés » soigneusement, et un rapport favorable ou défavorable vient s'ajouter au dossier.

Dans le premier cas, c'est alors la délivrance de la carte par la 1^{re} section; dans le second cas, ou si l'Office du travail refuse son visa, c'est la notification à l'intéressé de son refus. On lui accorde un délai de x jours pour quitter le territoire français. S'il n'obtempère pas, un arrêté d'expulsion est pris contre lui et exécuté sur-le-champ. La section spéciale du service des Renseignements généraux entre alors en action pour exécuter l'arrêté, ainsi que nous le verrons tout à l'heure.

SANG-FROID

Landru est peut-être le criminel qui fit le plus preuve de sang-froid.

Au cours de son procès, on ne vit jamais un muscle de son visage bouger, même quand il se sentit définitivement perdu.

Quand arriva le jour fatal, il se dressa lentement devant ceux qui venaient assister à ses derniers moments.

— Landru, il faut avoir du courage, fit une voix tremblante.

Landru ne paraissait pas avoir entendu. Il examinait les gens qui se trouvaient dans sa cellule.

Soudain, il s'arrêta devant un visage inconnu.

Il s'arrêta et dit d'une voix calme :

— Monsieur, je ne vous connais pas. Vous êtes ici chez moi. Veuillez vous présenter.

Moins de dix minutes après, sa tête tombait.



La première section délivre alors la carte d'identité. (S. G. P.)

que chez les Russes de Grenelle et les Italiens de Bercy. Car malheureusement, comme nous le disions plus haut,



Des étrangers en situation irrégulière attendent pour expliquer leur cas à M. Picard, chef du 3^e bureau. (S. G. P.)

fournir un certain nombre de photographies. D'où un fructueux négoce pour les artistes de la plaque sensible qui font aux abords de la Préfecture une intense publicité par hommes-sandwiches, distributeurs de prospectus, etc.

Quand le dossier est complet, il est transmis au casier central (4^e section), qui groupe dans ses fiches tous les étrangers de France et possède un répertoire complet, comparable à celui des sommiers de l'Identité judiciaire.

Tous les cas litigieux, les sanctions d'expulsion sont soumis à la 2^e section du 3^e bureau dirigé par M. Picard, qui s'occupe de toute la partie administrative.

Le service des étrangers des Renseignements généraux.

Le service spécial des étrangers du service de Renseignements généraux est dirigé par M. Oudard, commissaire de police.

Il a pour mission de surveiller les agissements des étrangers, d'exécuter les enquêtes et toutes les opérations ordonnées par les services administratifs.

Sa tâche est complexe, ses inspecteurs doivent se tenir constamment, et très exactement, au courant de ce qui se passe aussi bien chez les Chinois de Billancourt

tous nos hôtes ne méritent pas la confiance que nous leur avons généreusement accordée. Certains se livrent à une activité politique incompatible avec l'hospitalité que nous leur offrons, et des sanctions doivent être prises. D'autres n'hésitent pas à grossir les rangs de certaines organisations extrémistes françaises et à manifester dans la rue. On l'a vu encore récemment.

Il en est d'autres également qui poussent plus loin l'ingratitude et transforment nos rues en champ clos dans lequel ils viennent exercer leurs vengeances, assouvir, revolver ou couteau au poing, leurs haines et leurs rancunes.

Là encore le service des Renseignements généraux doit intervenir pour épurer, déjouer les projets criminels des étrangers, expulser les perturbateurs ou les livrer à la justice.

Et c'est dans ce domaine que se manifeste surtout l'insuffisance de crédits mis à la disposition de cet organisme. Dès qu'un arrêté d'expulsion est signé, celui qui en fait l'objet doit être reconduit à la frontière; en réalité, il ne l'est pas, on se contente de le mettre dans le train et l'indésirable revient tranquillement en France dès que les inspecteurs ont le dos tourné. Car généralement les étrangers qui se conduisent mal chez nous ont déjà eu maille à partir avec la police d'autres pays et préfèrent demeurer en France, où



Ils font aux abords de la Préfecture une intense publicité. (S. G. P.)

ils sont traités avec la plus grande mansuétude.

Avec cette méthode, on n'arrivera jamais à se débarrasser des indésirables, et journellement les policiers découvrent des individus expulsés qui vivent tranquillement sur notre sol comme s'ils avaient parfaitement le droit d'y demeurer.

Mais comment faire? La solution n'est pas facile. Fort heureusement, ces étrangers sont en quantité infime et la généralité de nos hôtes sont de bons et braves ouvriers qui gagnent honnêtement le pain que notre hospitalité leur offre à eux et à leurs familles. J.-C. DAMIENS.

“ POLICE-MAGAZINE ” va vous apprendre la vérité

sur le commerce honteux des marchands de femmes à Buenos-Ayres

CES DAMES DE L'ARGENTINE

Reportage de son envoyé spécial Claude VINCELLE

DONT “ POLICE-MAGAZINE ” COMMENCERA TRÈS PROCHAINEMENT LA PUBLICATION, APORTE DES RÉVÉLATIONS SENSATIONNELLES ET INÉDITES SUR LA VIE DES TRAITANTS, CELLE DES FEMMES QU'ILS ENTRAÎNENT EN AMÉRIQUE DU SUD, LEUR EXISTENCE DANS LES MAISONS CLOSES DE BUENOS-AYRES, ROSARIO, TUCUMAN, CORDOBA

LA PAPILOTTE

Ce sont deux types très chics, racés, éduqués, élégants de nature... ils sont frères et ils sont corses.

Je les ai rencontrés dernièrement dans un établissement de Montparnasse. Je les avais connus en Avignon, il y a quelque sept ans, aussi rutilants, aussi noceurs, et j'avais eu, à titre de détective, à m'entremettre pour liquider entre eux et une « poire » une affaire de « papillotte » qui se termina par une transaction. Transaction obligatoire parce que le volé avait dix raisons plus une de ne pas ébruiter son affaire, et parce que j'avais si bien démasqué les frères D... qu'ils devaient se soumettre... ou se démettre.

Mais j'omettais le principal et je suis obligé d'ouvrir une parenthèse avant de présenter plus avant les frères D... et leur complices.

Qu'est-ce que la papillotte ?
Je vais bien vite satisfaire votre curiosité.

Cette escroquerie classique comme celle du Trésor espagnol, mais toujours bonne, consiste à opérer la substitution d'un diamant faux à un diamant vrai. Ce n'est pas si simple que vous le pensez, et c'est une opération à multiples incidents. Jugez :

Ceux qui pratiquent cette combinaison doivent avoir une mise de fonds assez considérable : il faut 20 à 30 000 francs au minimum pour faire du travail « propre ».

En effet, les opérateurs doivent acheter deux bagues d'or, une de dame et une chevalière, chacune ornée d'un beau diamant authentique.

Puis il faut faire exécuter les mêmes bijoux montés sur or avec diamant faux par des artistes joailliers qu'on trouve actuellement à Lyon.

En possession du « matériel », nos gars vont se fixer pour une quinzaine, voire un mois, dans une ville de province assez peuplée où l'on joue de l'argent.

Là, il faut peu de temps pour nouer des relations qui deviennent vite amicales, et nos papillotiers ont tôt fait de repérer l'homme cossu qui a l'argent facile.

Le papillotier se met à la partie ayant au doigt la superbe chevalière avec le « vrai diamant » et trouve cent occasions de le faire remarquer. Un soir, par hasard, l'escroc a besoin au jeu de 1 000 francs et les emprunte à la poire visée en lui confiant le bijou. Inutile de dire que le prêteur garde une méfiance d'usage, et que le lendemain il va chez le bijoutier qu'il connaît et fait expertiser le bijou.

Cela vaut 7 000 francs au moins ! fait le bijoutier après un examen sérieux.

Le soir, l'escroc rembourse avec un fort boni le prêt qui lui a été consenti et reprend sa bague. Quelques jours plus tard, l'escroc prend à part le premier prêteur et lui demande un prêt de 6 000 francs pour huit jours, remboursable avec 500 francs de profit, et offre en gage la fameuse bague en ajoutant que si, sous huit jours, il n'a pas remboursé la bague sera la propriété du prêteur.

Celui-ci, s'il a du disponible, n'hésite pas ; il calcule que si on ne le rembourse il touche 8,5 p. 100 d'intérêts pour huit jours. Si on ne le rembourse pas, il garde la bague et la revend avec 2 000 francs de bénéfice. C'est une tentation telle qu'il n'hésite pas et donne son argent... mais, par un habile tour de passe-passe, l'escroc substitue le faux diamant au vrai et prend la poudre d'escampette.

Quelques jours après, le volé, un peu inquiet, retourne chez son bijoutier, lequel

lui apprend qu'il a été joué, que le diamant est faux et que la bague, bien qu'en or, ne vaut que 250 francs.

L'échange est fait avec une dextérité surprenante, et n'importe quel profane s'y laisserait prendre.

Les frères D... en 1925-1926, ont ainsi escroqué 200 ou 300 mille francs à Cavailon, Chateaurnaud, Orange, Montélimar, Grenoble. Je les croyais bien sûr à Saint-Jean-du-Maroni, quand, à l'improviste, je les vis attablés non loin de moi dans un café de Montparnasse. Ils avaient tous deux la face réjouie et de temps à autre faisaient leurs grimaces pour se rendre méconnaissables. Mais j'étais fixé et rien ne pouvait plus changer le cours de mon idée. Interviewer les frères D...

Je me levai brusquement de ma chaise et vins carrément m'asseoir à leur guéridon, en m'écriant galement :

— Hé ! bonsoir les amis !

Sursautant, sourcils froncés, le musle en avant, ils me toisèrent en mettant d'un geste rapide la main à la poche arrière du pantalon, et le grand César D... gronda :

— Qui êtes-vous ? Que nous voulez-vous ?... Nous ne vous connaissons pas ?

Je me mis à rire à gorge déployée, leur frappai sur l'épaule :

— Allons, allons, D..., ne vous fâchez pas ! Soyez calmes !... rappelez-vous notre bonne soirée d'Avignon avec ce cher Lulu, auquel vous aviez fait une si belle papillotte !

La figure crispée de César D... se détendit et son frère Simon daigna sourire en me tendant la main... une main où brillait un solitaire de cinq carats de la plus belle eau.

Comme la glace était rompue et que les frères D... paraissaient déridés, je pointai l'index vers le beau bijou et je fis :

— C'est le chouette ?... ou le toc ?

— C'est le bath ! répondit César, Vous ne voudriez pas, tout de même, que je porte à la ville une bague en zinc étamé !

— Alors ! ça gaze toujours la papillotte ?

Simon D... poussa un soupir lugubre et César, d'un geste énergique de dénégation, fit étinceler les feux du deuxième « diam »...

— Non, m'sieu Georges ! c'est la mouise, la sombre mouise ! Le poignon se planque et les cavés se font de plus en plus rares !... Cette année, nous voici à fin avril et nous n'avons pas fait vingt sacs !... à peine la croûte ! faut dire aussi que ce qui nous porte tort, c'est la fermeture de presque tous les cercles libres ou mixtes. C'est dans ces taules facilement accessibles que nous trouvons nos plus beaux pontes... Ains ! l'an dernier à Montpellier, nous avons fait une papillotte de trente-quatre sacs au même ponté avec cette bagouise et une autre de femme, un saphir entouré de brillants que j'ai dû laver le mois dernier en rentrant du Caire.

— Vous étiez allés travailler en Égypte ?

— Oui, m'sieu Georges, un essai... Mais quelle bûche !... Il y a là-bas des grecs plus marles que nous qui ont tellement travaillé le truc que chacun se méfie... Mieux que cela, nous avons été faisandés nous-mêmes par un Syrien qui nous a soulevé un « diam » de quinze sacs.

— Pas possible !... fabriqués, vous, les D...

La belle figure de César D... se crispa de colère et il étreignit le guéridon d'une main puissante.

— Eh oui !... moi César D... j'ai été mis en l'air par un petit moricaud de Syrien !... Vous voulez savoir ?

« Je l'avais connu dans un petit tripot

d'Héliopolis, derrière le Majestic Hôtel. Il était affable, serviable, beau joueur, toujours élégant et dirigeait une agence commerciale dans le Gordon Building, où il jouissait de la meilleure réputation. Vous pensez bien que, ayant visé le bonhomme pour le faisander, je m'étais entouré de tous les renseignements désirables avant de confier mon « diam » pour le premier amorçage. Bref, à la cinquième séance au cercle, je prends prétexte d'une déveine insolente et je lui demande mille balles en lui donnant mon gros « diam » en garantie. Le mec fait mille façons pour accepter le gage, disant qu'il était trop heureux de m'obliger, etc... Je l'oblige à prendre le jonc et lui donne ma parole que le lendemain je lui reprendrai l'objet en lui restituant son péze. Suivant aussi ma prudente habitude, à la sortie du cercle, pour l'heure du dîner, je le fais flocher par Simon, afin de savoir ce qu'il ferait. Simon ne fut surpris de le voir serendre chez un bijoutier arménien du Caire, où il resta seulement un quart d'heure.

Le lendemain, j'étais à la table de bac, au cercle, quand il arriva et je taillais une petite banque à cinq louis pour tuer le temps. Il s'assit en bout de table et je remarquai qu'il avait ma bague au doigt. Il m'adressa un signe amical auquel je répondis, tout en distribuant les cartes.

« Ayant gagné neuf ou dix louis, je passai la main et rejoignis mon Syrien, auquel j'allongeai mille balles plus un billet de 50 francs à titre de prime que j'eus toutes les peines du monde à lui faire accepter, et il me fila mon diam, que je mis dans la poche de mon gilet. J'étais tellement emballé par le chevaleresque petit gentleman à peau bistrée que je n'avais pas contrôlé le bijou. A vingt heures, je retrouvai Simon au bar américain du Politéma et je m'écriai :

— Ça y est, vieux, le moricaud est à nous !

« Et tout en causant je sortis la bague de ma poche et la passai à mon doigt. Soudain, Simon poussa un cri, me saisit la main, regarda la bague et hurla :

— Sang de la bonne mère, César, tu es fait !... le mec t'a fait la papillotte !

« Je haussai les épaules, le croyant devenu fou ! Hélas, m'sieu Georges, il avait

raison, mon frère !... le Syrien m'avait refilé une splendide imitation et j'étais faisandé comme un rat !

« Vous jugez de notre fureur ! Ayant pris en hâte nos brownings, nous partîmes à la chasse au Syrien. Au cercle, il ne revint pas le soir ; à son agence commerciale, le lendemain matin, le portier du building nous apprit qu'il avait levé le pied la veille au soir en emportant juste ses papiers, le bureau était d'ailleurs loué au mois et il devait deux quittances. Nous étions refaits et dans l'impossibilité de nous venger, car nous comprenions bien que l'homme avait su se planquer... Sans cela, parole d'homme, nous l'aurions descendu !

« A quelque chose malheur est bon : nous allâmes rendre visite au bijoutier arménien, et nous connûmes un artiste bijoutier sans égal, ayant en magasin et en atelier tout le stock pour faire en douze heures n'importe quelle imitation de bijou ou substitution de pierres. Il nous vendit à bon compte des diamants faux incomparables. Ils nous ont rendu de grands services pour faire la broquille à la trouvaille. Vous connaissez l'truc ?... Comme la papillotte va mal, nous nous défendons avec ça dans les boîtes de Montmartre et du Parnasse. A côté d'un type qui paraît avoir le gousset bien garni, nous faisons le chiqué de ramasser une belle chevalière en or avec un diam étincelant... part à deux... convoitises... Quatre fois sur six le type voulant faire la bonne affaire nous lâche le paquet de talbins pour avoir tout seul le bijou !... Mais entre nous, m'sieu Georges, c'est du sale boulot, y a du risque et pas grand profit !... Vivement que les affaires reprennent, que le pognon sorte, et les bonnes papillottes se feront encore !...

J'en savais assez pour cette soirée, je payai une tournée à mes obligés mais douteux compagnons et je sautai dans le tramway Montparnasse-Bastille.

Les lecteurs de *Police-Magazine* connaissent ainsi la « papillotte » et sauront s'en préserver. Qu'ils n'oublient pas qu'elle se pratique aussi avec des montres superbes en « simili or » avec chaîne de même métal et que, chose étonnante, ces bijoux portent le poinçon de l'État !... Attention !...

G. DE LAVARENNE.

On accuse, on plaide, on juge...

La cervelle meurtrière

Le nommé Henri Batis vivait depuis quelques années en ménage et en mauvaise intelligence avec Joséphine Larue, mère d'un enfant de huit ans ; l'homme fort amoureux — non de sa compagne — mais de la dive bouteille, encourageait sans cesse des reproches justifiés et mal accueillis, aussi des discussions quotidiennes éclairaient-elles dans le faux ménage.

Un jour que Batis avait un congé, Joséphine, avant de partir à son travail, lui remit 30 francs pour aller au marché, lui recommandant d'acheter une cervelle pour l'enfant.

Le soir, la femme, de retour au logis, cogna vainement à la porte.

— Ouvre-moi... ouvre-moi ! criait-elle, anxieuse sans recevoir de réponse.

Tout à coup, un grognement vint de l'intérieur du logement, et Joséphine Larue, comprenant que son compagnon, une fois de plus, était ivre, frappa de plus belle.

— Tu n'as pas fini de faire un tel potin ! hurla l'homme d'une voix avinée, et entr'ouvrant la porte, il lança à la tête de l'arrivante un bol contenant quelque chose de gélatineux, de mou et de visqueux...

Le sang gicla du front de la femme qui tomba en criant :

— Il m'a tuée !

Elle n'était pas morte, pas même blessée, trois égratignures au front causées par les morceaux du bol, lequel contenait... la

cervelle commandée le matin par Joséphine, qui porta plainte contre son irascible et illégitime conjoint. Celui-ci comparait l'autre jour devant la XIII^e Chambre correctionnelle, où il exprima ses regrets, tandis que la femme criait vengeance :

— Quand j'ai senti, dit-elle, que mon sang coulait... j'ai cru que ma cervelle avait jailli de mon crâne... oui, monsieur le Président, cette cervelle que j'avais dans les mains, j'ai pensé, tant ma frayeur était grande, que c'était la mienne... et non une cervelle de bœuf !

L'hilarité provoquée par ces mots fut si grande que le brutal Batis en bénéficia : il ne fut condamné pour violences qu'à quinze jours de prison avec sursis.

Joséphine partit furieuse en criant :

— C'est fini, je ne retournerai plus avec lui... un homme qui m'a fait croire que je perdais ma cervelle !...

Rôle des assises de la Seine

PRÉSIDENCE DE M. LE CONSEILLER BARNAUD

Vendredi 6 mai et samedi 7. — Legard Charles : meurtre. Défenseur : M^e Martin.

Lundi 9 mai et mardi 10. — Boncompin Henri : meurtre ; défenseur : M^e Dutheillet de Lamothe.

Mercredi 11 mai, jeudi 12, vendredi 13 et samedi 14 mai. — Laguesse Henri : détournement de deniers publics, faux et usage ; défenseur : M^e Doublet.

SYLVIA RISSER.

Bloc-Notes de la Semaine (à suivre page 16.)



M. Larrieu, qui va diriger les forces de police de la République d'Andorre. (G.)



A Budapest, sur la place Teleksy, se tient ouvertement un marché d'objets volés, où l'on vend de tout, mais où tout provient de vols. (S. G. P.)



Kovacs Janos, que l'on voit ici, vient d'être nommé bourreau officiel de la Hongrie. (S.I.P.)

Le dressage des Joyeux.

A Tatahouine, on ne plaisante pas sur le chapitre de la discipline. La moindre incartade est sévèrement réprimée. La consigne, la salle de police n'ont qu'une existence théorique. Par contre, les locaux disciplinaires font salle comble.

Ce n'est pas qu'on y soit plus mal qu'ailleurs. Dormir sur la planche : affaire d'habitude.

Malgré la défense expresse, on ne manque « en cabane », ni de tabac, ni de jeux de cartes... Les familiers du lieu ont perdu depuis longtemps le souvenir d'avoir couché dans des draps plus de deux jours de suite. Ce sont des gars qui sont venus aux bataillons d'Afrique pour y tirer un an, dix-huit mois ou deux ans. Et qui y sont restés cinq ans, dix ans, quinze ans même parfois. Avant la guerre, plusieurs ont atteint la quarantaine avec, sur le dos, l'uniforme qu'ils portaient à vingt ans...

C'est que chaque jour de prison vaut en plus, le service normal achevé, un jour de rabiot. Or, comme on ne lésine pas à distribuer en prison, les semaines, les mois de « rabiot » font boule de neige.

Au reste, ne croyez pas que la cellule soit si épouvantable qu'elle le paraît, c'est un des rares endroits où règne une fraîcheur agréable. On dort tout son saoul, et quand on ne sait plus que faire on grave sur le mur des pensées dans ce genre :

*Quand j'étais petit, je gardais les vaches,
Maintenant, c'est les vaches qui me gardent ;*

ou bien l'on dessine une tête de cochon coiffée d'un képi à quatre galons...

Histoire de passer le temps !

Pendant la journée, on ne laisse pas les punis aux locaux disciplinaires. On leur fait faire la « pelote ».

La « pelote » est la seule peine corporelle qui subsiste aux bataillons d'Afrique. Il n'y a pas longtemps encore — quelques mois —, il existait la « crapaudine », le « silo » et le « tombeau ».

Le « tombeau ». Je me souviens fort bien d'avoir vu à des manœuvres à Bou Fichta, en Tunisie, des hommes ligotés, couchés dans un trou creusé dans le sable et couchés de façon à ne laisser émerger que les pieds et la tête. Au-dessus d'eux, une toile de tente tendue par quatre piquets. Le soleil coulait du plomb fondu. Pendant que les malheureux bouillaient dans cette étuve, leurs camarades montaient la garde à côté d'eux, baïonnette au canon.

La ration alimentaire quotidienne des enterrés vivants se composait d'une gamelle d'eau. Le plus pénible, c'est que, neuf fois sur dix, le sous-officier qui l'apportait trouvait spirituel de jeter dans cette eau une poignée de sel.

Le « tombeau » a été supprimé, il y a quelques mois, paraît-il, à la suite d'un accident survenu au 3^e bataillon au Maroc.

Un tirailleur sénégalais gardait le puni enterré. Celui-ci criait de douleur. Au bout d'un moment, excédé par les cris, le noir aurait planté sa baïonnette dans le ventre du malheureux puni.

Cependant des prisonniers élargis de Téboursouk affirment



*Un Bat' d'Af
coiffé du casque
colonial.*

Et en avant pour ce qu'on appelle l'école du groupe ! Des hommes se mettent par quatre, s'alignent par files, courent au pas gymnastique, se jettent à plat ventre, à genoux, à la cadence de secs commandements :

— Debout ! Couchés ! Un bond de 100 mètres ! En avant !...

Supplice rigoureux dont le but est de rafraîchir les esprits en ébullition en éreintant les corps...

Si la « pelote » ne suffit pas, il y a la section spéciale de Médénine et le tribunal militaire de Tunis.

Il n'en faut pas beaucoup pour « passer au falot ».

Les Joyeux prétendent que les « pieds » ont intérêt à les envoyer en prévention à la prison militaire : ça leur rapporte un voyage dans la capitale de la régence et un séjour là-bas de plusieurs jours, tous frais payés pour aller témoigner devant le tribunal.

Comme les distractions n'abondent pas à Fom Tatahouine, cette opinion ne paraît pas invraisemblable.

que cette peine y est encore en pratique pour les irréductibles.

Le « silo » et la « crapaudine », eux, sont supprimés depuis plusieurs années. Le « silo » était analogue au « tombeau ». Les bras étaient liés le long du buste au lieu d'être mis en croix. Du sable recouvrait le corps.

La « crapaudine » causait une torture terrible. On suspendait le puni à un arbre ou à une potence, en plein soleil. On attachait les poignets aux chevilles. Comme vêtement, un pantalon de treillis. La tête nue.

La journée durant, le malheureux se balançait au bout de sa corde. Les liens lui entraînaient dans la peau. Le soleil lui brûlait, l'abrutissait, quelquefois le tuait...

Quand on détachait le malheureux, c'était une loque de chair qui s'affalait... Alors on estimait qu'il avait « compris ».

Devant ces supplices dignes du moyen âge, on en vient à ne pas trop s'étonner qu'un bataillonnaire ait écrit ces vers sanglants :

*Mais j'ai au cœur une douleur encore :
C'est de ne pas avoir tué mon sergent...*

Et plus loin :

*Pourquoi ces cruautés, ces affreuses tortures ?
Que vous ont fait ces hommes ? Quelle prime
vous donne-t-on ?*

(Poésie citée par E. CHAUTARD, *Goua-
lantes de la Vilette et d'ailleurs*.)

La « pelote » reste donc actuellement le seul « exercice spécial » infligé aux punis.

On fait équiper les hommes. On les charge d'un barda de 45 kilos, retenu aux épaules par de la ficelle — à la place des courroies de cuir — pour qu'elle s'incruste dans la peau.

On emploie la ficelle la première fois. Si le Joyeux récidive, on lui attache son sac avec du fil de fer.

Les hommes équipés — leur fusil remplacé par une vieille arme démantibulée, à cause des « accidents » possibles, — on les rassemble et on les emmène faire l'exercice dans le lit à sec de l'oued Tatahouine.

Et en avant pour ce qu'on appelle l'école du groupe ! Des hommes se mettent par quatre, s'alignent par files, courent au pas gymnastique, se jettent à plat ventre, à genoux, à la cadence de secs commandements :

— Debout ! Couchés ! Un bond de 100 mètres ! En avant !...

Supplice rigoureux dont le but est de rafraîchir les esprits en ébullition en éreintant les corps...

Si la « pelote » ne suffit pas, il y a la section spéciale de Médénine et le tribunal militaire de Tunis.

Il n'en faut pas beaucoup pour « passer au falot ».

Les Joyeux prétendent que les « pieds » ont intérêt à les envoyer en prévention à la prison militaire : ça leur rapporte un voyage dans la capitale de la régence et un séjour là-bas de plusieurs jours, tous frais payés pour aller témoigner devant le tribunal.

Comme les distractions n'abondent pas à Fom Tatahouine, cette opinion ne paraît pas invraisemblable.

AU ROYAUME DU CAFARD !



Une colonne de Bat' d'Af sur une piste, pendant des manœuvres. (S. G. P.)

Une sortie : la mort.

Un enterrement à Tatahouine est plus triste que partout ailleurs.

Non pas seulement à cause du modeste cortège, du sombre fourgon traîné par deux mulets, du petit groupe des Joyeux qui suivent l'arme basse.

A cause surtout du contraste avec le ciel trop bleu !

Le dôme de verdure de l'oasis laisse s'exhaler une grasse odeur de plantes et de fleurs. Une file de figues de Barbarie. Les ondulations mornes, désertiques et mauves du Djebel Tlalet, dans la direction du poste optique. A flanc de côteau, la blancheur, ronde comme un sein, d'un marabout. Autour, le bled infini, le Sahara...

L'enterrement sort du camp, marche pendant une centaine de mètres, s'arrête devant une petite chapelle où l'aumônier se prépare à donner l'absoute au malheureux Joyeux... Nul doute que ses péccadilles de jeunesse soient effacées... Il a assez souffert au bataillon.

Et pas même les sanglots d'une maman pour accompagner les prières du prêtre vers Dieu...

Un officier venu aux obsèques pour représenter le commandant. Les camarades de chambre du défunt, c'est toute l'assistance.

La messe achevée, le convoi funèbre s'en va, à pas lents, vers les trois palmiers dont les fûts rigides rayent le ciel, à quelque cent mètres, derrière le terrain des sports.

Ces palmiers font office de cypres. « Les trois palmiers » sont devenus à Tatahouine synonymes de cimetière. Le Parisien menace un adversaire de l'envoyer au Père-Lachaise. Le Bat' d'Al, lui, promet un emplacement aux « Trois Palmiers ».

Le convoi s'immobilise. On descend le cercueil dans un trou de sable.

Sur les ondulations régulières, piquées de croix de bois, des cafards noirs se poursuivent.

C'est là-dedans, entre quatre talus de terre, que dorment pour l'éternité des centaines de petits gars de France.

Les décès ne sont pas rares à Tatahouine.



Un « ancien » qui a rengagé dans les Bat' d'Al. (Composition de ROBERT LE NOIR.)

Quoique sain, le climat est difficile à supporter, pour certaines constitutions, pendant les grosses chaleurs.

Peu de paludisme, mais la dysenterie. La dysenterie à elle seule se charge d'approvisionner le cimetière des Trois Palmiers. Les pilules d'opium ont beau être distribuées : elles n'arrivent pas à endormir le mal. En trois jours de maladie, un « costaud » devient méconnaissable.

Si encore le mal était pris à temps ! Bien souvent, de crainte d'être dupé par des tireurs au flanc, le major ne reconnaît pas les malades. Les vrais pâtissent pour les simulateurs. Cet état de choses amène parfois des accidents regrettables.

Ainsi, on cite le cas d'un Joyeux qui s'était fait porter malade deux jours consécutifs sans être reconnu. Le second jour, le capitaine-médecin lui colle une « consultation non motivée » qui vaut au malade un « quinze dont huit ».

On met le bataillonnaire en cellule. Il



Cette pénible anecdote semble avoir inspiré le refrain de la chanson « l'Âme des Joyeux », que l'on fredonne sur les pistes du désert pour redonner aux jambes harassées un peu de nerf pour « durer » jusqu'au camp :

*Ecoutez l'âme des Joyeux,
Âme de cœurs pleins de tristesse,
Poussés par la misère des vieux
Ou les beaux yeux d'une maîtresse.
Ah ! Ne vous laissez pas séduire
Par des promesses ou des beaux yeux !
Plus tard vous pourriez les maudire...
Ecoutez l'âme des Joyeux !...*

IX

Une autre sortie : la libération.

Tout arrive, aux Joyeux, même la libération ou l'amnistie. Pour les classes actuelles, la durée du service est d'un an. Un an à se tenir tranquille, si l'on veut quitter Tatahouine sans faire de « rabiot ». (On a droit alors à un certificat de bonne conduite signé par le commandant du 1^{er} B. I. L.)

L'amnistie libère les vieux. Quand la libération approche, la « belle », on fait tout son possible pour ne pas « tomber »... On évite les réprimandes des gradés ; on ne cherche pas d'explications avec les copains.

On s'occupe de préparer son paquetage, de le laver, et ça suffit.

Pour remplacer ce qui manque, on vole par-ci par-là.

Le vol va bon train.

Un jour, en rentrant de l'exercice, un Joyeux prochainement libérable s'aperçoit que la planche qui, au-dessus de son lit, portait son paquetage est nue.

Il ne fait ni une ni deux.

Sans souffler mot à personne, il se hâte vers une chambre voisine, choisit en un clin d'œil le paquetage le mieux fourni, le rapporte et l'installe sans plus de façons sur sa planche.

Le volé — qui appartient à une autre compagnie (on vole rarement dans sa propre compagnie) revient, quelque temps après, lui aussi, de l'exercice.

Tout de suite, il s'aperçoit du larcin.

Mais tout le monde est rentré. Trop tard pour se débrouiller sur le dos du voisin.

Il va au bureau de son sergent-major déclarer que ses effets ont disparu.

On enquête.

Aucun résultat naturellement !

Or, ne voilà-t-il pas que, le lendemain matin, la corvée des punis, en vidant les tinettes, y trouve les affaires du premier volé. On en fait part aux gradés.

Ceux-ci prennent le matricule des effets, cherchent sur le registre le porteur de ce matricule, vont le trouver, constatent qu'il a son paquetage entier et lui demandent des explications sur la provenance de ce nouveau paquetage.

Le voleur avoue « becif », par force.

Total : sa libération est reculée de quinze jours.

Quand le libérable en est à la veille de

souffrait du ventre à se rouler par terre.

Le lendemain, il retourne à la consultation, blême, ayant à peine la force de tenir sur ses jambes.

Cette fois le médecin l'examine et lui découvre une crise d'appendicite foudroyante.

On l'expédie d'urgence à Gabès par l'ambulance.

Il meurt un peu avant l'oasis de Mareth.

Des suicides ? Des mutilations volontaires ? Sans doute. Pourtant, si ces dernières se pratiquent couramment, les suicides sont assez rares.

Un exemple de suicide particulièrement navrant :

Un Joyeux, dont les manières dénotent un fils de famille dévoyé, reçut un jour une lettre de sa mère. Dans cette lettre, la pauvre femme annonçait qu'elle venait de prendre la décision de quitter sa ville du Midi pendant quelques semaines pour venir voir son fils à Tatahouine... La nouvelle surprit. Une femme s'aventurant, seule, dans le Sud-Tunisien pour aller embrasser son fils aux bataillons d'Afrique.

Au fur et à mesure que l'arrivée de sa mère approchait, le Joyeux devenait de plus en plus sombre.

Plus d'un, à sa place, eût été heureux.

Lui, il pleurait sa déchéance. Il était tatoué des pieds à la tête... Et quels tatouages... Sur la poitrine : « Martyr de l'armée, ni Dieu ni maître ».

Et sur le front : les cinq lettres ! Avec, autour des yeux, un loup noir, toujours en tatouage.

Pour la première fois, le malheureux se rendit compte de sa déchéance. Il eut peur que sa mère le vît dans cet état et remportât chez elle le souvenir de sa honte.

Il préféra se tuer.

On le trouva, la tête maculée de sang. Derrière le masque, ses paupières étaient closes, mais, sur son front, les cinq lettres jetaient encore leur horrible injure.

A la descente de la voiture « postale », un officier ne put que prévenir la pauvre femme avec ménagement. Du moins on lui épargna le chagrin de contempler une dernière fois la visage de son fils...

Mieux valait qu'elle gardât du bel adolescent, coupable seulement d'avoir volé pour l'amour d'une maîtresse, une image blonde et riieuse...

Un Bat' d'Al de garde sur une voie ferrée. (H. M.)

son départ de Tatahouine, il rend au magasin de sa compagnie son paquetage et s'habille en civil.

Un Joyeux libéré ne doit pas rentrer dans ses foyers en militaire.

S'il ne s'est pas fait envoyer de France des vêtements personnels, le bataillon lui donne un complet veston et une casquette, ainsi que le linge de corps.

Naturellement, c'est de la confection en série. Ça va comme ça peut. On est toujours beau en civil !

Aux pieds, on garde les croquenots de l'armée.

Tant pis pour l'élégance !... Qu'importe le « Clemenceau » (c'est le nom donné au costume octroyé par le bataillon), pourvu que l'on « prenne la fuite » !

On compte les heures. On fait ses paquets.

On achète au Foyer du chasseur des « vues » en couleurs qui représentent la « prière au désert » ou « l'oued dans l'oasis ».

Puis on fait l'emplette d'une valise. Objet de luxe qui coûte cher là-bas.

Les « marles » préfèrent en « piquer » une en douce. Ni vu ni connu. En fait de « meubles », possession vaut titre.

On passe la dernière nuit dans le bled. A l'aube, le clairon sonne la liberté.

Adieu Tatahouine ! Finies les souffrances !

... La « postale » est là, sur la place.

En voiture pour Gabès... Après le fort Sidi-Kassem à Tunis, où l'on vous boucle pour vous empêcher d'aller faire des bêtises en ville...

Puis, à quai, le bateau, trait d'union entre l'Afrique et la France...

Que fera-t-on là-bas ?... Recommandera-t-on à vivre en marge de la Société ? Achètera-t-on une conduite ? c'est difficile avec les antécédents et le passage aux Bat' d'Al.

Bah ! On verra ça plus tard. L'essentiel, c'est que la fin de la chanson du bataillon se réalise :

... Sur un bateau vers la France on m'emmena,
Je dis adieu au pays des martyrs.
Des relégués de la terre africaine
L'en garderait toujours le souvenir.

(A suivre.)

JEAN BAZAL.

LA "GRILLE" SUISSE

Les Américains en sont pas seuls à infliger des tortures physiques aux hôtes de leurs prisons. Les Suisses n'ont rien à envier aux Yankees dans ce domaine.

Dans la prison de Thorberg existe une effroyable torture connue sous le nom de la « grille ».

Quand un prisonnier enfreint les règlements de la geôle, il est jeté dans une sombre, glaciale et humide cellule souterraine.

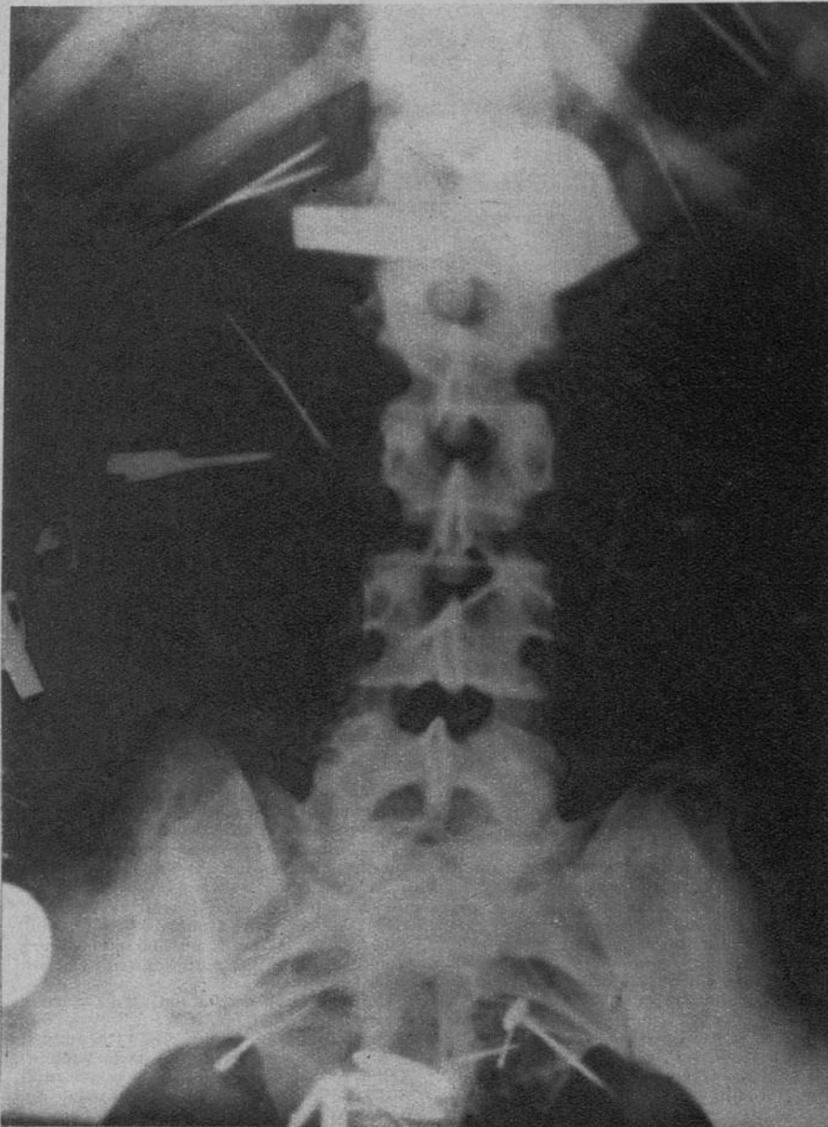
S'il ne montre pas de meilleures sentiments, on le pousse alors dans l'un des coins de cette cellule isolée et l'on abat devant lui une grille de fer.

Derrière cette barrière, un homme a tout juste assez de place pour se tenir debout et respirer. Le prisonnier demeure ainsi dans cette peu confortable position, pendant vingt-quatre heures !

Il est inadmissible, à notre époque, d'employer de tels procédés de torture, dignes de ceux de l'Inquisition. Quand la Suisse supprimera-t-elle pareille barbarie indigne d'un pays civilisé ?



Le soir venu, les Bat' d'Al cherchent à tromper leur ennui en rôdant autour du camp jusqu'à l'heure de l'appel. (Composition de ROBERT LE NOIR.)



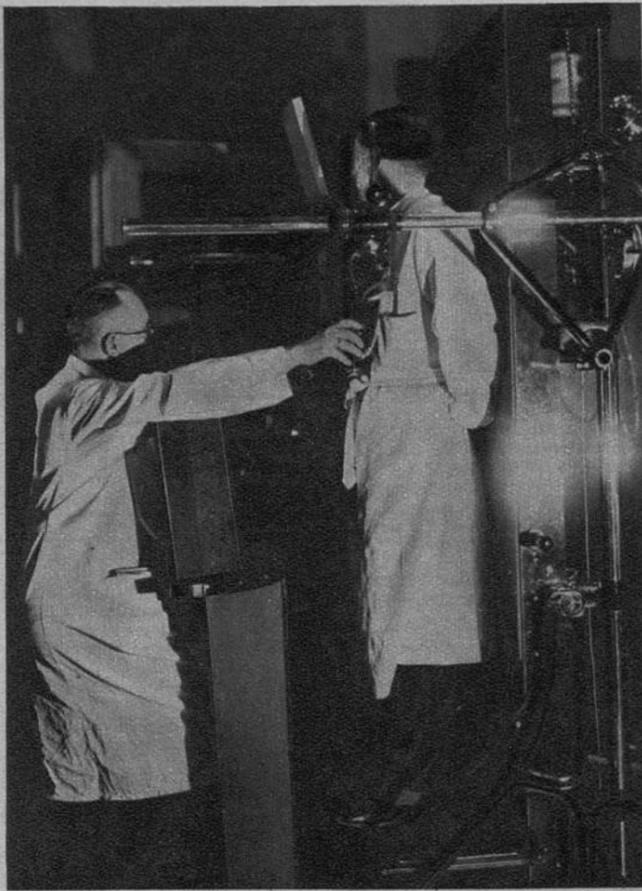
Ci-contre : Et voici ce que les rayons de Roentgen permettent de découvrir dans l'estomac (et ici l'intestin) d'un patient. De haut en bas : un sifflet, plusieurs épingles, un gros bouton, des clous de tableaux, des punaises. (S. G. P.)

Dès qu'un détenu perd l'appétit ou se plaint de maux de ventre, le médecin prescrit les rayons X. Il sait que, dans neuf des cas sur dix, ces troubles proviennent de l'ingestion des corps les plus étranges que l'on puisse imaginer, des simples boutons de culotte à un rasoir, en passant par des clous, des épingles ou du verre pilé.

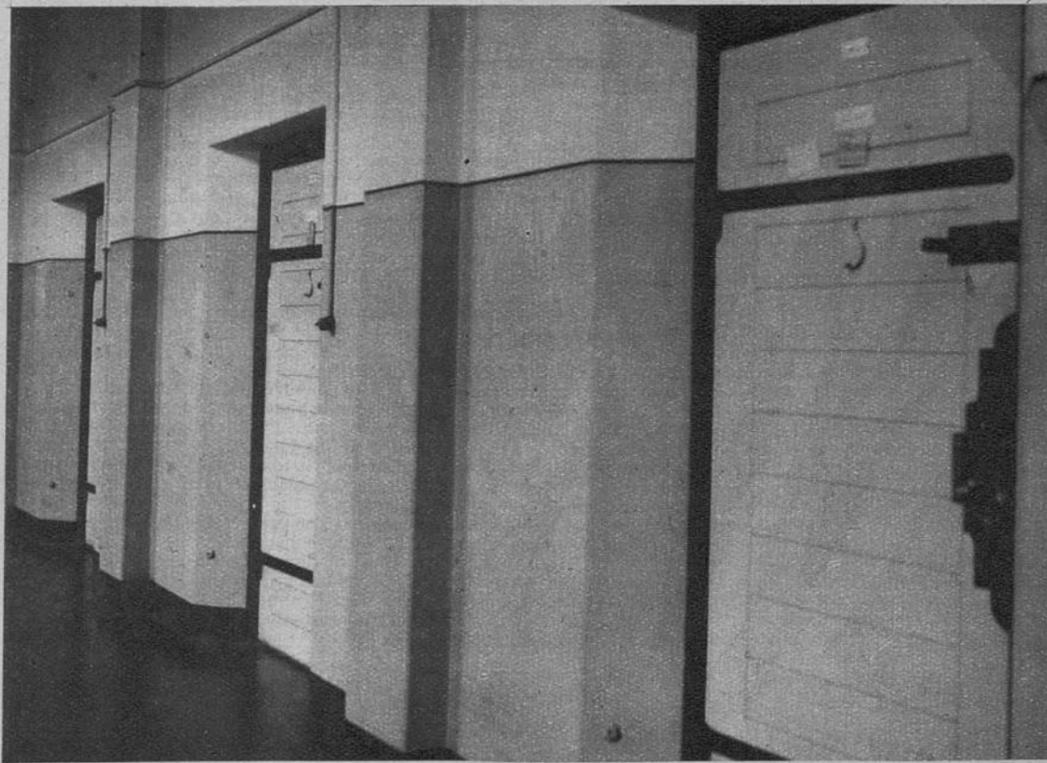
Les
magna
ment l
bon, p
Elles
fortabl
sonnier

Un condamné s'est plaint de maux d'estomac. Sans en demander davantage, on le soumet immédiatement aux rayons X. On saura tout de suite si ces troubles ont un caractère occasionnel ou voulu. La plupart du temps, c'est voulu... (S. G. P.)

A l'intérieur d'une cellule de l'infirmerie, dont par la fenêtre dans la cour de la prison, les pièces d'une partie d'échecs incommodes, l'ensemble lumineux



LES SECRETS D'UN VE



Voici l'extérieur des cellules à la prison de Moabit, près de Berlin. Certes, les verrous semblent de taille. Mais quelle propreté méticuleuse ! Que tout cela est net, clair, bien allemand ! (S. G. P.)

Lorsque des malfaiteurs sont surpris par la police, il n'est pas rare, quand leur butin est de petite taille, de le leur voir avaler... Les chercheurs de diamants qui, pour le compte de puissantes sociétés, fouillent sans trêve la terre dans le Rhodésia, lorsqu'ils ont pu soustraire une ou deux pierres à l'attention des surveillants, se hâtent de les ingurgiter. Ils savent... qu'elles leur reviendront par la suite. Les prisonniers, enfin, dans leur cellule, n'ont qu'un rêve : aller à l'infirmerie ou à l'hôpital. Là, la surveillance est moins dure, la nourriture meilleure, le farniente total : comme une apparence de liberté. Dans ce but, ils n'hésitent pas à risquer la mort :

ils avalent tout ce qui est à leur portée... En Allemagne où, on le sait, les procédés les plus modernes sont rapidement appliqués dans toutes les administrations, et plus spécialement dans l'administration pénitentiaire, on a imaginé, devant le nombre croissant de détenus qui souffrent de l'estomac, d'utiliser les rayons X, pour déceler ces dangereuses supercheries. Dans chaque prison importante, on a installé un service complet de radiothérapie. Et cela a donné lieu à des constatations absolument surprenantes. Cette série de photos, prises à la clinique de la prison de Moabit, à Berlin, est par elle-même assez significative.

Celui-ci, qui devait avoir l'habitude de jouer au zanzi, a avalé un jour — par distraction ? — l'un des dés... Il l'a gardé. Non content de cela, il a ingurgité une fourchette pliante qui doit bien le gêner, par moments. (S. G. P.)



plaint de
ayons X. Il
oubles pro-
anges que
de culotte
es épingles

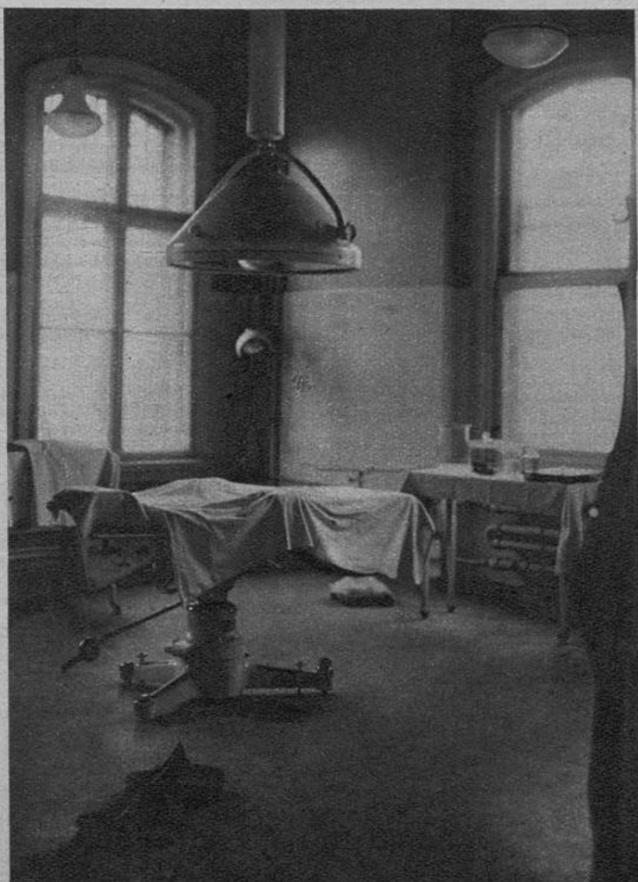
Les condamnés qui se livrent à ces pratiques inimaginables, qu'espèrent-ils ? La mort ? Non. Simple-ment l'hôpital. Au besoin l'opération. Tout leur est bon, pour éviter la nostalgie de la cellule.

Elles sont pourtant, sinon coquettes, du moins confortables, les cellules berlinoises ! Combien de nos prisonniers de France s'en contenteraient ! D'une propreté

Ci-contre : Enfin celui-ci bat tous les records ! Il n'y a qu'un objet dans son estomac, mais il est de taille : une lame entière — ébréchée par surcroît — de rasoir. Comment n'en est-il pas mort ? Et comment est-ce passé dans sa gorge sans accident ? Mystère et hasard. (S. G. P.)

cellule de l'infirmerie, les deux malades regardent la cour de la prison. Sur la table de bois une partie d'échecs interrompue. Les lits sont, l'ensemble lumineux. (S. G. P.)

Voici enfin, remède à tous ces maux invraisemblables et voulus, la salle d'opération de Moabil. C'est sur le « billard », au centre, que l'on débarrasse les condamnés de leurs... folies alimentaires. Mais gare aux récidivistes ! On n'opère qu'une fois. (S. G. P.)



VENTRE DE PRISONNIER



L'apothèque, ou pharmacie, de la même prison est également un modèle d'ordre et de propreté. On n'ira pas prendre ici du sublimé pour de l'elixir parégorique. Et l'armoire aux poisons est toujours sous clef. (S. G. P.)

Ce prisonnier-là (ce n'est pas le même) devait être le partenaire du précédent ! Pour ne pas être en reste, il a, lui aussi, donné asile dans son estomac, à un dé de poker d'as à des boutons, des vis, des clous. Le tout en nombre considérable. (S. G. P.)

méticuleuse, ripolinées et vernies comme une clinique, elles offrent un séjour somme toute acceptable, pour qui s'est mis dans le cas d'y venir passer quelques mois ou quelques années... Certes, la porte est un peu lourde, la fenêtre étroite. Mais que voulez-vous ? Une prison n'a jamais été un palace...

Cependant, les cellules réservées aux malades sont infiniment plus plaisantes... D'abord, on y est par deux, ce qui est tout de même plus agréable. Ensuite ? Un lit plus large, de la lumière abondante tombant droit du ciel par les grandes baies. Pour peu, on se croirait dans un sanatorium, beaucoup plus que sous les verrous.

Enfin, les malades ont droit à meilleure chère, à jeux de société, à lumière électrique, eau chaude et froide, etc.

Il est donc aussi intéressant d'être malade en prison qu'au régiment. Seulement, on ne tombe pas en langueur comme cela, sur commande... Alors, les prévenus avalent... tout ce qu'ils peuvent.

Il est vraisemblable que si les médecins n'intervenaient pas et considéraient comme abandonné à son triste sort tout condamné qui volontairement s'est « dopé » aux épingles, on n'aurait pas à enregistrer si souvent la présence de corps étrangers dans des estomacs qui ne sont pas d'autruche. (Suite page 11.) CARL KURTBURG.

Seznec est innocent !

par MAURICE PRIVAT

Maurice Privat, le polémiste que connaissent bien nos lecteurs, va publier un volume sensationnel qu'il consacre à l'affaire Seznec. « Police-Magazine » a demandé au courageux écrivain, qui n'hésite pas à prendre la responsabilité de ses affirmations, d'expliquer à ses lecteurs pour quelle raison il croit à l'innocence de Seznec. En trois articles vigoureux, spécialement écrits pour notre journal, Maurice Privat va donc étudier le mystère de la disparition de M. Quémeneur et dira comment il a acquis la certitude que Seznec n'avait pas tué.

L'affaire Seznec... Qui ne se souvient de cette tragique aventure ? Depuis l'été de 1923, elle n'a cessé de passionner la Bretagne et a provoqué, depuis le jugement intervenu, tant d'enquêtes journalistiques, la démission d'un magistrat, la publication de maints écrits auxquels j'ai ajouté encore en publiant, à mon tour, un ouvrage entier sous ce titre qui dit ma conviction : *Seznec est innocent*...

Mai 1923. Le printemps ornait de touches plus tendres la sévère, l'âpre beauté de la Bretagne. La nature annonçait la fête de l'été, indifférente aux hommes, à leurs luttes, à leurs drames. Sur cette admirable terre du pays de Tregor et de Cornouailles, dans les Côtes-du-Nord et le Finistère, les affres d'une sombre et longue tragédie se préparaient pour deux fils de ce pittoresque terroir et pour les leurs.

La future victime ? Le conseiller général de Sizun, Pierre Quémeneur, un négociant en bois, un débrouillard à qui la guerre avait été profitable ; au reste, un bon vivant, sachant saisir l'opportunité, en affaires comme en plaisir, tendu vers la conquête de la fortune.

Le futur accusé, le futur bagnard — l'autre victime de ce drame qui en fit tant : Guillaume Seznec, un gars de Plomodiern, pas très malin, mais pas bête, secret, tenace, dur à la peine, âpre au gain, sans vices, avec son petit coin de « fleur bleue » dans le cœur : son amour pour sa femme, idéale compagne d'un être simple, son affection pour ses filles, aux côtés de qui ce Breton, conforme aux traditions de sa race, tint plus d'une fois à communier... A part cela, une mauvaise réputation de payeur rétif et de plaideur acharné. Un de ces hommes sur qui pèse le signe du destin, et que, dans les campagnes, on taxe d'incendie volontaire même s'ils manquent de périr dans les flammes en sauvant leur famille !

Les hasards de la mobilisation les avaient rapprochés : le goût des affaires les lia dans une poursuite solidaire de l'or.

Au printemps de 1923, les deux hommes croyaient tenir la clef de la fortune : une annonce de journal les avait mis en relations avec un inconnu, habitant Neuilly-sur-Seine, qui recherchait, pour les expédier en Russie, des voitures Cadillac. Or, Seznec possédait une Cadillac qui serait l'objet de la première tractation. Après... les deux associés visiteraient la Bretagne entière, puis, qui sait ? toute la France... A chaque voiture, un paquet de grands billets bleus... Perspective grisante. Aube de bonheur.

Ce fut la mort, l'infamie, le bagne. *It is a long way... to Tipperary*...

Le 22 mai, une lettre est venue de Paris, à en-tête de la Chambre de Commerce américaine : il va falloir se rendre dans la capitale. Quémeneur et Seznec vont à Brest pour régler des questions diverses : Quémeneur veut emprunter de l'argent — 100 000 francs, et n'obtint que 10 000 de sa banque — Seznec en touche un peu moins sur une traite. On les voit déjeuner à l'hôtel des Voyageurs et causer chiffres devant une table encombrée de billets de banque et d'une sorte de coffret à poignée de métal : le coffre aux dollars où M^{me} Seznec a empilé les belles pièces à l'effigie de l'aigle américaine, honnêtement gagnées une à une comme blanchisseuse pendant la guerre.

Les deux amis parlent longuement, car Seznec veut acquérir une propriété de Quémeneur, Traounez, au pays de Plourivo, près de l'estuaire du Trieux. Pas de discussion entre eux : ce sont des amis. Seznec céderait les dollars — une soixantaine de mille francs — et, à quelques mois de là, paierait une soule de 35 000 francs. D'accord : un acte de vente a été dressé à ce prix de 35 000 francs. Le départ pour Paris est fixé au 25 : on utilisera la Cadillac.

Le 24 mai, les deux associés, qui ont fait part à diverses personnes de leurs projets sur la Cadillac, se retrouvent à Rennes, où ils couchent, d'où, au petit matin, le



Seznec. (R.)



Quémeneur. (R.)

lendemain, à 5 heures, ils partiront vers Paris à bord de la Cadillac.

Le voyage n'est pas d'agrément. Panne sur panne, il faut s'arrêter, démonter, chercher, régler, — se glisser sous le carter, remettre en marche... Dure journée où Seznec, conducteur et mécanicien, a la part la plus rude : le soir, il sera éreinté et dormira tandis que Quémeneur tiendra le volant.

A 16 h. 30 environ, les voyageurs sont à Dreux, au garage Hodey ; ils y reviennent, après un faux départ, et vers 20 heures reprennent le chemin de la capitale.

Vers 21 heures : ils dînent, hâtivement, à l'auberge du Plat d'Étain à Houdan.

Un peu après 21 heures, aux alentours de 21 h. 30, ils passent à la gare d'Houdan, demandent leur route, se trompent... Et plus jamais, selon l'accusation, on ne revit Pierre Quémeneur, pas même son cadavre. Le drame est accompli : l'affaire

pressé d'être à Paris le lendemain, et il avait lâché l'auto pour le train. Rendez-vous était pris pour 8 heures le lendemain devant la gare Montparnasse.

Que fait Seznec après la mystérieuse et fatale heure H de l'avocat général ?

Il dort dans la voiture, il roule, il dépanne... A 8 heures du matin, le 26 mai, il est à la Queue-des-Yvelines, puis il se ravise et, dégoûté par ses pannes, renonce à aller à Paris présenter sa Cadillac : il reprend la route de Morlaix. Il y va par étapes entrecoupées de pannes successives, couche à Pré-en-Pail, passe à Rennes le 27 et, dans la nuit du 27 au 28, rentre chez lui et étire sa chère femme... Il est brisé de fatigue.

Pas de nouvelles de Quémeneur, dont le beau-frère, le 3 juin, s'inquiète. Le 4, M^{me} Jeanne Quémeneur, tourmentée du silence de son mari, vient trouver Seznec, qui, très calme, répond, explique quelles affaires ont pu retarder ou absorber son



Notre collaborateur Maurice Privat, qui a fait une sensationnelle enquête sur l'affaire Seznec. (Studio Delattre.)



La courageuse femme de Seznec, qui a fait ce qu'elle a pu pour innocenter son mari et qui est morte désespérée de n'avoir pas réussi. (R.)

Seznec prend naissance. Car c'est ce soir-là, vers 22 h. 45, que Quémeneur serait mort, — et tué par qui ? par son ami, son associé Seznec. Pourquoi ? Pour voler... Voir !

Que fait Seznec ?

Les deux amis, dira l'inculpé, s'étaient quittés à Dreux ou à Houdan. Seznec « bafouillera » — car Quémeneur était

ami. Le 11 juin, le frère du disparu, Louis Quémeneur, et son beau-frère, le notaire Jean Pouliguen, se rendent chez Seznec. Ils vont ensemble à la police mobile de Rennes. On conseille aux parents du conseiller général de se rendre à la Sûreté générale à Paris : ils y déposent une plainte contre inconnu, mais immédiatement, M^e Jean Pouliguen, notaire à Pont-l'Abbé, expose sans détour sa conviction : « Seznec a fait le coup ! »

Le commissaire divisionnaire M. Achille Vidal écoute ; il note un fait troublant. Le 26 mai, au bureau de poste parisien du boulevard Malesherbes, on est venu réclamer un pli chargé, contenant un chèque de 60 000 francs, envoyé par M^e Pouliguen à Pierre Quémeneur. Un seul autre homme avait pu avoir connaissance de l'envoi : Seznec. Or, Quémeneur a disparu. Donc...

M^e Jean Pouliguen n'hésite pas à conclure. M. Vidal se réserve, mais est impressionné.

Le 12 juin, on voit Seznec à Plouaret, gros bourg entre Lanion et Morlaix.

Le 13 juin, coup de théâtre : M^{lle} Jeanne Quémeneur reçoit un télégramme du Havre : « Ne rentrerai Landerneau que dans quelques jours. Tout va pour le mieux. Quémeneur. »

Le 14 juin, quand le frère du conseiller général Quémeneur rentre de voyage, la sœur du disparu lui montre le télégramme. O joie ! Pierre n'est pas disparu ! Il va revenir — vite, on va annoncer la bonne nouvelle chez Seznec.

Seznec, lui, le 14, était allé à Plouaret, reprendre son auto en panne. Le 13 juin ? Où était-il ? Nous chercherons à le savoir.

Quatre, cinq jours passent : « C'est Seznec qui a envoyé ce télégramme, déclare M^e Jean Pouliguen, acharné contre le maître de scierie.

M. Achille Vidal convie celui-ci à l'aider dans son enquête, à parcourir de nouveau l'itinéraire suivi avec Quémeneur... Seznec hésite, se trompe, n'est sûr de rien, prend Dreux pour Houdan, abonde en incertitudes.

Le 20 juin, alors qu'on enquêtait au Havre sur l'envoi du télégramme, un inconnu est vu, dans la salle d'attente de la gare du grand port, ouvrant une valise qui, à 22 heures, sera découverte sous un banc par un employé. A l'examen, la valise montre son contenu : le carnet de route et de dépenses de Pierre Quémeneur, des vêtements qui ont été mouillés et qui contiennent du sable, le contrat de vente de Traounez passé entre le disparu et Seznec... Prix indiqué : 35 000 francs.

Le 26 juin, Seznec vient à Paris, pisté par trois policiers déguisés. L'un d'eux l'interroge à brûle-pourpoint. Seznec fait une réponse inexacte à propos d'une niellerie — son panier à provisions... C'est fini, pour lui, du bonheur de vivre : on l'arrête.

Depuis lors, depuis ce 26 juin 1923, Seznec n'est plus un homme, il est devenu un matricule, et il le sera plus encore quelque part, là-bas, en Guyane, « au pays des singes ».

Sa femme est morte, dans la misère, la détresse ; sa fille aînée, Marie Seznec, a rendu l'âme à dix-neuf ans, pauvre carmélite épuisée de jeûnes, d'austérités, de souffrances vaillamment endurées, en sacrifices offerts à la Providence, pour faire reconnaître l'innocence du père, dont les siens n'ont jamais douté, à propos de laquelle, inflexible, tenace, invariable, à travers ses dénégations malhabiles, Seznec ne cesse de répéter : « Je suis innocent ! »

Seznec innocent ?... Alors, le commissaire Achille Vidal s'est trompé, ses collaborateurs aussi ? Le juge d'instruction également ? Et les jurés ? Une affreuse erreur judiciaire ayant été commise, le vrai coupable se promènerait, libre, épargné par la vindicte des hommes et leur mépris, sinon par son remords... Redoutable hypothèse. Car elle entraîne condamnation de la procédure suivie, des méthodes de ceux qui en furent chargés, de nos institutions judiciaires même, des mœurs peut-être, ou des habitudes de ces deux milieux qui, plus que d'autres, devraient être à l'abri du soupçon : police et magistrature...

Redoutable hypothèse — pourtant nos confrères Macé, Rougerie et Boisseau l'ont formulée comme nous. Des témoins nouveaux, ignorés, volontairement ou non, de la police, de l'instruction, du tribunal, se sont présentés. Et, de maintes parts, des faits nouveaux ont été révélés, des faits troublants, hallucinants, qui commandent le doute... La rencontre de Quémeneur après la nuit mystérieuse du 25 mai, et des coups de feu, un drame jamais éclairci, qui se déroula fin mai 1923 à Traounez dans la propriété du disparu. Enfin, une longue et lourde caisse, qui put être un cercueil, et que, vers la même époque, des automobilistes inconnus projetèrent un jour, du haut du pont de Lézardrieux, dans le gouffre mouvant du Trieux...

Alors ?... Seznec est innocent ?... Et bien oui ! Pour nous, telle est la vérité. Nous dirons pourquoi.

(A suivre.) MAURICE PRIVAT.

DES VOLEURS qui ne craignent pas LEUR PEINE



L'entrée du 64, Oranienstrasse, à Berlin. Dans la cour de cet immeuble, les perceurs de muraille, déguisés en employés de la ville, avaient creusé leur souterrain, pour gagner, par les caves, la joaillerie de la maison voisine. (W. W.)

Renouvelant le procédé qui, une fois, jadis, réussit avec une banque de Boston (U. S. A.), des perceurs de muraille allemands viennent d'opérer en plein cœur de Berlin. L'affaire fut menée avec une audace infernale. Elle échoua : nous allons voir pourquoi. Mais vraiment, il ne s'en est pas fallu de beaucoup.

Sur la première de nos photographies, on voit un immeuble et l'entrée d'une cour. C'est dans cette cour que les malfaiteurs avaient décidé de creuser un souterrain, qui les conduirait jusqu'à l'immeuble voisin, portant le numéro 66 de l'Oranienstrasse. Dans cet immeuble se trouve une joaillerie très connue et particulièrement achalandée.

Les voleurs ne voulaient pas arriver, avec leur souterrain, jusqu'au plancher du magasin, ce qui eût été une tâche herculéenne. Ils entendaient simplement creuser un trou suffisant pour accéder aux caves, et de cave en cave, en se repérant par un plan, arriver sous le magasin.

Comment faire, pour creuser un trou pareil sans éveiller l'attention de la concierge ? Bien simple. Les voleurs arrivèrent avec tout le matériel voulu, et des casquettes d'employés municipaux. Ils dirent à M^{me} Pipelet :

— Voici... nous sommes de la compagnie du gaz. Vous avez là, dans l'angle de la cour, à quatre-vingt-cinq centimètres de profondeur, une grosse conduite qui perd. Nous allons faire les réparations nécessaires ; puis on vous remettra le tout en état. Ce que cela peut durer ? Oh ! trois jours au maximum.

Nantis de l'autorisation de la digne dame, les malfaiteurs se mirent au travail. Ils n'épargnèrent pas leur peine. Toute la journée, et tout le lendemain, avec un zèle qui eût bien dû légitimer quelque suspicion, ils creusèrent... et finirent par tomber sur la voûte de la cave.

Ils étaient trois. L'un d'eux creusait, à la pioche ; l'autre enlevait la terre ; le troisième mettait les pavés en petits tas, et payait à boire au concierge et à sa femme. Jamais on n'avait vu des ouvriers aussi gentils et consciencieux.

Le deuxième soir, quand la voûte de ciment de la cave ne tint plus qu'à un fil, les trois hommes se laissèrent enfermer



Voici, dans l'angle de la cour, l'entrée du souterrain par lequel se glissèrent les cambrioleurs. De là, ils gagnèrent la cave voisine et, trouant les cloisons de brique, ils arrivèrent jusque sous le magasin du joaillier. (W. W.)

à la brune, dans la cour, en se cachant dans les waters du personnel domestique. Puis ils se glissèrent par leur tunnel, l'un après l'autre, dans la cave. Un simple travail d'orientation. Et ils surent où ils allaient.

Toute la nuit, avec un matériel perfectionné et silencieux, ils percèrent des cloisons. De cave en cave, ils arrivèrent... juste au-dessous du trésor.

Accumulant des caisses vides les unes sur les autres, ils s'efforcèrent alors, avec un vilebrequin, de percer le plafond, — qui était aussi le plancher de la joaillerie.

Mais la mèche cassa net. Dans l'épaisseur des lames du parquet, il y avait une feuille d'acier. Quand le bijoutier s'était installé là, il avait — le traître — pensé aux voleurs !

Que faire ? Il était trois heures du matin. L'aube, d'ici quatre-vingt minutes, allait apparaître. En nage, furieux de tant d'efforts vains, que pouvaient tenter d'autre les « monte-en-l'air » ? Rien ! Il fallait songer, maintenant, à une hono-

nable fuite. Attendre, dans la première cave, que la porte cochère du 66, ouverte par les soins du diligent cerbère, leur permit de prendre le large sans être remarqués.

Imaginez ce que dut être cette attente, dans le froid du petit matin, des trois hommes aux mains vides, tressaillant à tous les bruits de la maison qui s'éveille. Qu'un locataire, pressé d'aller chercher du charbon, descendit dans l'une des caves, qu'il vit les trous béants dans chaque mur... et nos hommes pouvaient être pris au piège le plus bêtement du monde. Enfin le cerbère, qui venait « faire » le magasin tous les matins, ne remarquerait-il pas quelque chose ? Dans les violents efforts qu'avaient tenté les malfaiteurs pour déchirer la plaque de tôle imperforable, les lamelles du plancher ne s'étaient-elles point soulevées ? Autant d'angoissants problèmes. S'y ajoutait la colère d'un coup manqué, de la police alertée, d'indices possibles.

Enfin les trois employés du gaz entendirent rouler sur ses gonds la lourde porte. Cinq minutes après, mains aux poches, l'air flâneur, ne se connaissant plus, ils étaient dans la rue. Bredouilles, mais saufs.

Par un hasard assez étonnant, personne ne descendit aux caves de trois jours. Si les voleurs l'avaient su, ils eussent pu revenir, avec des instruments plus perfectionnés, et « remettre ça ». Dans le magasin, on n'avait rien remarqué pour une raison très simple. Le plancher s'était bien gondolé... mais exactement sous un comptoir, qu'on ne déplaçait qu'une fois ou deux par an.

La concierge cependant était furieuse. — Dire que ces gens m'avaient promis de tout remettre en état, et qu'ils ont laissé comme cela, froidement, leur travail à l'abandon ? Ne me parlez plus des ouvriers de la ville. Ce n'est bon qu'à conter fleurette et faire perdre son temps !

Dans le coin de la cour, le trou circulaire, du diamètre approximatif d'une bouche d'égout, attendait toujours qu'on voulût bien le reboucher. Finalement, M. Pipelet alla jeter un coup d'œil sur ce bizarre travail. Et il eut vite compris.

Les trois perceurs de murailles, si polis, si prévenants, si courageux à la besogne, n'ont jamais été identifiés. Sans doute sont-ils allés exercer leur industrie ailleurs. Car Berlin n'a pas enregistré, depuis, de cambriolage dans ce style. A moins que, se sentant grillés au moins pour quelque temps, les amateurs de diamants et de perles ne se tiennent cois, dans quelque retraite inconnue et profonde.

LES SECRETS D'UN VENTRE DE PRISONNIER

(Suite de la page 9.)

Mais ces braves médecins allemands considèrent que leur rôle est de remettre sur pied... même ceux qui se sont abimés de leur propre chef. Alors, de la cellule, « le fou » (car on admet toujours qu'il s'est agi d'un coup de folie) est transporté d'autorité à l'infirmerie. Et de là sur le « billard » de la salle d'opérations.

On retire au patient tout ce qu'il s'est plu à se glisser dans le ventre ; on recoud l'estomac et la peau ; et ça fera, pour notre bagnard, un mois de convalescence à « tirer » en chambre claire.

La série de photos à peu près unique que nous publions montre bien quels objets extraordinaires peuvent se loger dans l'estomac, voire les intestins, d'un patient.

Le médecin-chef, soigneusement, conserve dans une vitrine les objets qu'il a pu ainsi récupérer dans l'estomac de ses clients. Dans cette « galerie » inattendue, on trouve les choses les plus invraisemblables, et dont on se demande même comment leur passage dans le tube digestif n'a pas causé de plus grave lésion.

C'est le cas de cette lame de rasoir, ou de cette fourchette pliante, que l'on remarquera sur nos clichés.

Ajoutons enfin que, lorsque les opérés sortent de leur sommeil artificiel, l'estomac dûment recous, ils sont prévenus qu'au cas de récidive, on ne se hasarderait point à leur rouvrir la panse. Tant pis pour eux s'ils recommencent leurs exercices fantaisistes. Ils n'auront droit, pour tous soins, qu'à une énorme purge (cela suffit, dans certains cas, à les remettre daplomb) ; on n'a pas pris l'habitude, encore, de faire passer à la salle d'opérations le même individu deux ou trois fois par an. Heureusement, car il y aurait des abonnés, parmi la clientèle de Moabit !

On s'est aperçu, d'ailleurs, que, dans les milieux interlopes de Berlin, c'était devenu un honneur que de pouvoir présenter un ventre couturé par le scalpel du chirurgien. Quelque chose comme une distinction honorifique, comme le privilège de qui n'a pas froid aux yeux et sut rosser le gendarme ! Pareille cicatrice vous classe forte tête, ainsi que la balafre d'un étudiant, après les duels de brasserie, reste, toute la vie, un honneur sans bornes pour la jeunesse allemande.

Pareille constatation incitera sans doute à l'avenir le « herr doctor » de chaque prison à faire preuve de plus de réflexion et de prudence, avant d'expédier un condamné de sa cellule à « l'hosto » et de là à la salle d'opérations.

C. K.

JEUDI PROCHAIN,
MON CINÉ

PUBLIERA

un CINÉ-ROMAN
complet sensationnel

L'AIGLON

TIRÉ DU FILM ADAPTÉ DE
L'ŒUVRE IMMORTELLE

d'Edmond ROSTAND

Vous retrouverez dans ce CINÉ-ROMAN tous les personnages épiques de ce chef-d'œuvre de la littérature française, avec de superbes photographies qui évoquent les magnifiques tableaux de cette splendide production.

EN VENTE PARTOUT :
Le Numéro : 75 Centimes

DEMANDEZ

magazine
PARIS

Son Numéro Spécial de MAI

CONTIENT :

NUDISME

par Robert DIEUDONNÉ

**LA FEMME
POLITIQUE**

par Paul REBOUX

DES "RUMEURS"

TRÈS ROSSES Illustrées par TITA

BAINS MIXTES

par Fernand MITTON

UNE GRANDE NOUVELLE INÉDITE

PRINCESSE

DE

BOURBON

par Claude VINCELLE

UN "FAIT DIVERS" RÉALISTE

**FLANELLE ET CŒUR
DE ZOUAVE**

par Fernand POUÉY

MASQUES

par MUSCADE ?

Et beaucoup d'autres articles signés :

Pierre LOISELET, SAINT-BONNET,
Louis-Charles ROYER, Jean de LETRAZ,
Prosper MONTAGNÉ, Jacqueline MAYER,
etc., etc.

De magnifiques et curieuses

**PHOTOGRAPHIES
INÉDITES**

signées par de BUCOVICH, KERTESZ,
Harry MEERSON, SCHALL, Hug. BLOCK,
Gaston PARIS, VERNER, MANASSE,
KEYSTONE.

FONT DE CE NUMÉRO

une Publication de premier ordre

60 PAGES SUR PAPIER GRAND LUXE
EN VENTE PARTOUT

LE No : 3 francs.

L'abonnement d'un an est de : 30 frs
donnant droit à une Pendulette de valeur.

PARIS - MAGAZINE
227, Rue St-Denis - PARIS

L'ESPIONNAGE SOVIÉTIQUE

L'affaire Vercellino

L'arrestation d'Henri Vercellino emprunte évidemment aux circonstances actuelles une importance particulière. A l'examen de près, elle se résume dans l'incarcération d'un agent de transmission fort modeste, considéré par les siens comme un homme de confiance, capable d'exécuter avec une obéissance aveugle et une totale probité des missions qui n'exigeaient pas de plus éminentes qualités.

Simple rouage d'un système complexe, Vercellino ne saurait révéler le mécanisme d'une organisation qui l'emploie et le dépasse. Sa discrétion est dictée par deux éléments fort différents : sa dissimulation qui le contraint à garder un secret, et aussi son ignorance même de ce secret.

Il n'était pas sans importance, ni sans doute sans intérêt, de découvrir, aux dernières heures de la consultation nationale, un argument certes légitime, mais puissant aussi, contre le ennemis de l'ordre, du pays et des lois.

Mais il faut reconnaître que si cette affaire enseigne à la foule quelques rudiments inconnus à l'endroit de la propagande moscovitaire chez nous, elle n'apporte à la police française aucune révélation nouvelle sur les hommes et sur les faits dont elle connaît l'action et l'effet, en en dehors même des périodes électorales.

Un comparse

D'abord, Henri Vercellino n'est qu'un comparse. Derrière lui sont les vrais acteurs du complot permanent. Ceux-ci, l'autorité ne les ignore pas, encore qu'elle ne les connaisse pas tous avec certitude. Mais elle les soupçonne avec vraisemblance. Vaisemblablement, les coupables, ou, si le mot paraît trop gros, les responsables, ne seront pas encore dévoilés cette fois-ci. A la prochaine non plus, peut-être. Le vrai paradoxe de l'affaire, et qui n'est pas sans fournir quelque sujet de méditation, voire de divertissement, à l'observateur impassible des jeux des États policés, c'est la pièce judiciaire qui va se jouer, qui se joue, depuis l'inculpation et l'incarcération de Vercellino. Un magistrat convaincu, désireux de s'instruire, de renseigner le pouvoir, de nourrir son instruction, de fournir son dossier, de servir sa patrie et de faire inculper les malfaiteurs, poursuivra, ou, pour être exact et précis, poursuit présentement l'inculpé de questions pressantes et de péremptives interrogations.

Ne mettons même pas les choses au futur. Et plaçons-les dans leur temps, comme dans leur cadre. M. le juge d'instruction Peyre demande à l'inculpé Vercellino : « Quels sont vos complices ? Quels sont ceux à qui vous rendez des comptes et remettez des documents ? Pour le compte de qui agissez-vous ? »

A quoi Vercellino répond : « Je ne sais pas, je ne les connaissais pas. Ils n'étaient désignés par les prénoms, parfois par des numéros. Ou bien c'étaient eux qui m'abordaient et se faisaient connaître par des cartes gravées dont un modèle préalable m'avait été remis. Je ne sais rien de plus ».

Le juge insiste, bien vainement. L'inculpé en réalité ne sait rien de plus. Mais la police d'État en sait beaucoup plus que lui, qui sue sur les questions du juge et que le juge qui sue à les lui poser. Si bien que M. Peyre se donne beaucoup de mal pour interroger un homme qui n'en sait pas plus que lui, mais qui en sait beaucoup moins que ceux qui doit renseigner le magistrat.

Au vrai, le gouvernement est, depuis qu'il le faut, exactement et effectivement renseigné sur cet espionnage soviétique, qui n'est qu'un moyen de propagande, sur son but, sur ses moyens et sur ses hommes. La difficulté est de les « pincer » en pleine action. Cette difficulté a été vaincue au moment même où il importait qu'elle le fût. Mais l'homme arrêté, inculpé, est un de ces multiples complices que le gouvernement de Moscou emploie, on ne saurait même pas dire entretient, sans leur demander autre chose qu'une soumission aveugle et cette servitude de tous les instants qui constituent la base de la discipline de toutes les armées.

Agent connu, espion inconnu

Vercellino était depuis longtemps connu de la Sûreté générale, au même titre que la plupart des agents des Soviets qui sont, dès qu'ils sont en fonction, immédiatement signalés à nos services de police. Il est évidemment impossible de connaître les procédés de pénétration des services de sûreté dans l'organisation communiste. Le système d'investigation est monté avec trop de soin et est exécuté avec trop de discrétion pour être percé. Mais les repaires de révolution, si bien dissimulés qu'ils soient, ont des murailles, qui, si elles ne sont pas aux couleurs romantiques des manteaux de conspirateurs, comportent néanmoins des oreilles, conformément à la formule légendaire. Bref, on sait ce qui se passe dans le parti communiste, qui ne contient pas que des « purs ». Sans compter

que des agents adroits s'y glissent. Ils y accèdent même facilement, par leur intelligence et leur zèle, à des emplois de confiance. Combien ont été de la cellule au rayon, pour des raisons de curiosité intéressées et récompensées !

Aussi, quand un communiste italien se fait arrêter dans une gare frontière, muni d'un passeport en règle et d'un demi-million dissimulé, il ne faut pas songer un instant à une heureuse coïncidence des événements ou à une machiavélique habileté des gardes. L'homme est arrêté au lieu et à l'heure où l'on savait le rencontrer, selon un plan préparé et une organisation préconçue.

Au fond, la personnalité de Vercellino n'importe guère. Il ne se passe pas de trimestre sans qu'on arrête à un poste frontière un agent moscovitaire tout semblable à celui-ci. Après quoi, après un séjour plus ou moins prolongé dans la geôle du lieu, on relâche l'individu immobilisé durant le temps où il a été mis dans l'impossibilité de nuire. Il n'est pas assuré que le même traitement n'est pas, pour un proche avenir, assuré à Henri Vercellino.

Bien plus que l'espion, c'est l'espionnage même qui mérite ici l'attention. Nous allons voir l'italien suspect aux prises avec les gardes de Saint-Louis et l'adversité du moment. Une constatation tout de suite s'impose. Vercellino était totalement inconnu de notre service d'espionnage. Ce serait une bien pittoresque étude à entreprendre que celle de ces milieux d'hommes sans nationalité définie, sans conscience patriotique, qui, dans une sorte de marché international, trafiquent de tous secrets, comme d'une marchandise licite, au service du plus offrant ou du plus utile employeur.

Il résulte d'un tel agencement que tout ce qui est de l'espionnage professionnel et tarifé se rencontre, s'apprécie, se voit et se connaît.

Or, dans les bureaux d'espionnage, Henri Vercellino est totalement inconnu. Par contre, il est parfaitement « repéré » de la Sûreté générale.

C'est le sort commun de tous les agents soviétiques. Ceux-ci, sauf de rarissimes exceptions, ne sont pas des « agents doubles ». Ce sont des mystiques, parfois farouchement sacrifiés à leur coupable foi. Alors, c'est un autre service de police qui les connaît, celui qui s'est voué à la surveillance politique.

Pour connaître le « Plan »

L'espionnage soviétique lui-même n'est comparable à aucun autre. C'est, selon la traduction exacte de l'expression employée par la Tcheka de Moscou, un « service de renseignements civiques ». Notez que ce système de « renseignements civiques » peut parfaitement s'attacher à l'étude de nos canons, de nos mitrailleuses et de notre armement militaire. Mais il prétend ne s'intéresser à la connaissance de nos engins de combat que dans la mesure où ils peuvent servir en cas de guerre civile. En somme, la défense de la société contre la menace d'une révolution bolcheviste, voilà le danger !...

Tout moscovitaire conscient vous tiendra le même raisonnement : « L'U. R. S. S. ne cherche pas une guerre offensive. Elle ne prépare pas une guerre défensive par le moyen de l'espionnage. Elle veut seulement être renseignée sur les travaux du Plan ».

Qu'est-ce donc que le Plan ? C'est exactement, une création qui date de la guerre. En 1917, au moment des fameuses mutineries, et alors que les premières grèves se fomentaient dans les usines de munitions, les états-majors de régions requèrent les secrètes consignes de préparer un plan de résistance et, au besoin, d'attaque en cas de révolution. Alors les généraux limogés et les vieux officiers de l'arrière se rassemblèrent dans une inoffensive clandestinité pour préparer cette fiction : le « Plan » de défense contre la révolution. Mais un incident éclata. A la subdivision de région de Nevers, un secrétaire d'état-major fit connaître la chose au parti socialiste de Moulins et révéla le fameux plan. La censure, comme on le peut penser, intervint. Mais les indiscretions allaient se répandre. Le texte de l'ordre général fut connu. Et le plan de Paris, élaboré de concert entre la Préfecture de police et les bureaux de la Place, fut établi avec soin. Emplacement de mitrailleuses en cas d'émeutes, apprentissage de cette arme, dans le temps de guerre, aux troupes de l'intérieur et aux garnisons de police, utilisation des voies parisiennes, emploi de l'aviation et des gaz, etc., tout était prévu. Tout cela l'est encore. Ce procédé de défense ne va pas sans causer quelque inquiétude aux hommes de Moscou, les seuls du parti révolutionnaire qui souhaitent vraiment la révolution chez nous. De là, leur désir de rechercher en France tous les renseignements sur l'efficacité et la puissance de notre armement en cas de rébellion armée.

Seulement, le pouvoir chez nous n'est

pas moins renseigné sur les agissements des ennemis des lois. Renseigné, il l'est mieux qu'eux peut-être. Car les révolutionnaires eux aussi ont leur plan. Eux aussi ont tenté leur propagande dans nos camps d'aviation et jusque dans les officines où ils soupçonnent une possibilité de fabrication de gaz. Les révélations sur le plan de la « ceinture rouge » de Paris en cas d'émeute sont probablement complètes. L'emploi des « Sita », ces lourdes voitures métalliques pour l'évacuation des ordures ménagères, employées comme véhicules blindés, a été retenu par les municipalités communistes. Et leurs achats sont plus observés qu'on le penserait par les contrôles préfectoraux.

Mais cette concurrence entreprise pour la recherche de renseignements d'armement entre les éléments de l'ordre et de désordre abonde en péripéties dont l'arrestation



Vercellino.

et l'inculpation de Vercellino n'est qu'un obligatoire incident.

La menace du juge

M. Peyre est un juge d'instruction excellent, très attaché à chacun de ses dossiers. C'est lui qui instruisit l'affaire Almazian, et il n'abandonna l'inculpation et l'inculpé qu'après s'être efforcé de tirer de l'une et de l'autre un peu plus que le maximum possible. Il résolut donc d'arracher à Henri Vercellino tous ses secrets. Vercellino est un antifasciste, expulsé italien, qui a conservé de ses déboires nationaux un souvenir horripilé. Il sait quel destin l'attend s'il retourne jamais dans son pays. M. Peyre, exactement renseigné par son dossier, n'ignore rien de ces détails. Avec une habileté consommée, il s'empressa d'en jouer. Il ne menaça pas Henri Vercellino d'une longue détention dont une foi mystique lui fait accepter l'éventualité. Le juge lui promit, s'il restait sourd et surtout muet aux questions posées, de le faire expulser de France et de le rendre à l'Italie. Alors, pour la première fois, Henri Vercellino s'émut. Et c'est tout tremblant, le front blême, qu'il s'écria :

— J'aime mieux faire vingt ans de bagnes que de retourner dans mon pays !...

La vie de Vercellino

Vercellino est un grand garçon d'une quarantaine d'années qui paraît moins que son âge. On a conté sur lui beaucoup d'inexactitudes. La vérité — la vérité apparente, tout au moins — est d'une grande simplicité. Il était réputé en Italie comme socialiste-communiste. Traqué, arrêté, emprisonné par une administration moins clémente que la nôtre, il parvint à s'enfuir et à se réfugier chez nous. Il y fit venir non sans difficulté sa compagne. Il fit partie, durant quelque temps, d'une organisation antifasciste italienne qui avait créé une agence de renseignements et de propagande contre le fascisme, et dont le siège était rue de la Grange-Batelière. Puis il abandonna ce groupe, où ses opinions extrémistes s'accordaient mal avec d'autres éléments peu modérés. Et il vint habiter en banlieue, dans la rue de l'Écho, à Saint-Maur, où il avait loué un bien modeste logement meublé dans un pavillon, qu'il habitait avec sa femme et ses deux enfants, âgés de douze et de dix ans. Ses voisins n'ont gardé de lui que le souvenir d'un garçon taciturne, très poli, peu liant, tranquille et silencieux.

Dans un petit bois voisin de son domicile, où il fréquentait de temps à autre, les habitués l'avaient surnommé le Nègre, à cause de son teint basané. On savait qu'il avait travaillé comme ouvrier, avant d'être chômeur, sans qu'on sût très exactement dans quelle industrie. D'aucuns affirment qu'il fut tourneur. D'autres croient qu'il était maçon. On dit même qu'il s'occupa de travaux électriques et de T. S. F. Ce qu'on sait, c'est que, depuis quelques mois, il semblait sans emploi et devait s'occuper d'écriture. Il est à présumer qu'il recevait des subsides du parti communiste depuis qu'il était devenu

un homme de confiance. Il était l'un de ces émissaires que le parti reconnut, après un lent contrôle et une longue épreuve, qui, animés de la croyance révolutionnaire, acceptent, sans les trahir, des missions qu'ils doivent exécuter sans les discuter, et surtout sans les comprendre. De pareils hommes ne peuvent longtemps passer inaperçus des agents de l'autorité.

La vérité sur l'arrestation

Il serait puéril de s'attacher au roman de l'arrestation, tel qu'il est présenté à l'imagination facile du public. Cette histoire d'un inspecteur des passeports, animé d'une géniale habileté et d'un espoir angoissé, qui donne l'impression d'une inquiétude fébrile, est d'une enfance invraisemblable. Il y avait plus de quinze jours que tous les agents de la frontière suisse possédaient le signalement et la photographie de Vercellino. Et ils l'avaient même laissé passer plusieurs fois. Cet interrogatoire conduit par un implacable policier au regard d'aigle, devant quoi défaillit et babouiné un coupable désemparé, c'est encore de la fantasmagorie de feuilleton.

Tout s'est passé le plus simplement du monde. Reconnaissance, interrogatoire, inculpation, ont suivi une marche réglée et prévue.

Vercellino, connu des services politiques de la Sûreté générale, avait même été filé antérieurement à son voyage. Il passe pour avoir été dénoncé par un ami politique, ou, plus exactement, par l'une des intelligences que, sous le masque d'ami politique, la sûreté entretient dans les milieux révolutionnaires.

Vercellino semblait avoir pour principale mission de faire entrer en France des fonds importants provenant du gouvernement soviétique et destinés à alimenter la propagande du parti en France. Sans doute les millions ainsi introduits à plusieurs reprises servaient-ils à la défense électorale. Peut-être étaient-ils en partie destinés à acheter certains secrets sur notre armement dans le but que nous avons précisé.

Vercellino a avoué qu'il servait la propagande communiste. Il a nié qu'il fût au service d'une entreprise d'espionnage. Il a refusé de désigner le complice à qui il remettait les fonds recueillis. Celui-ci, un nommé R..., est un ex-attaché commercial des Soviets, qui a joué en Russie, au moment de la Révolution, un rôle politique important, sous un gouvernement déjà républicain, mais alors non communiste. Le nom que la justice tente de lui arracher n'est pas inconnu de la police.

Enfin, dernier détail, les fonds clandestins n'étaient nullement dissimulés dans une doublure ou une secrète cachette, mais simplement dans la poche intérieure de son veston.

Henri Vercellino a pris comme avocat M^{lle} Marie-Louise Cachin, fille de M. Marcel Cachin, et qui, malgré sa connaissance du dossier, en sait sur l'affaire sans doute moins long que son papa.

La théorie de l'ambassade des soviets

Un lieu où l'on prétend n'y rien connaître, c'est l'ambassade des Soviets. Il est tout à fait inutile de s'y présenter pour y rechercher des renseignements. L'attaché au regard bleu ou le blond et rond fonctionnaire qui vous y accueillent rouleront d'innocentes prunelles en vous jurant doucement qu'ils ignorent tout de cette affaire. Ne tentez pas de connaître le nom de vos fermes et obligants interlocuteurs. On vous répondra : « Vous avez parlé à l'ambassade ». Et, derrière cette entité, les hommes modestement s'effacent.

En réalité, les affaires d'espionnage, dans les cas communs des États, ont des ramifications secrètes et prudentes avec les légations des pays inquisiteurs. Mais l'inviolabilité diplomatique s'accompagne d'une réserve qui a toutes les apparences de la plus parfaite innocence.

Ici, la théorie officielle de la légation des Soviets est simple. Il y a l'État. Et il y a le parti. Ce sont deux principes différents. Ainsi l'ambassade, au nom de l'État, peut entretenir les meilleurs rapports avec notre gouvernement, recevoir nos hommes politiques, dans le même temps que le parti les déchire dans ses feuilles ou ses réunions.

L'État russe, à droite, est censé ignorer ce que le parti fait à gauche, à l'extrême gauche. Ainsi l'ambassade des Soviets ignore l'affaire Vercellino.

La connaissons-nous davantage ? Malgré l'opportunité de ses révélations à une période où la consultation nationale doit être éclairée, nous ne connaissons guère que quelques informations fragmentaires. Les élections passeront plus vite que l'événement. Et, après l'avoir oublié, nous le verrons revivre quelques heures précieuses dans l'ombre d'un prétoire, alors que nous ne penserons plus déjà à la victoire de nos élus, ni au péril communiste.

LOUIS MARS.

La chasse aux bandits marseillais

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

— Il a dit qu'il en descendrait une dizaine... pour sûr, il ne se gênera pas. Il est capable de tout. On le prendra plus facilement mort que vivant ! Pour que le sang ne coule pas une nouvelle fois, il faudrait le cerner par surprise... Demandez-le au juge Pierucci, jamais on a eu affaire à un bandit pareil !

L'homme qui parlait ainsi dans un bar de la rue Saint-Ferréol connaissait bien Maucuer, et personne ne songeait à contredire ses paroles.

Le patron, un méridional pur sang, à la trogne joviale, ajouta :

— Tu te rappelles ? Ses complices dans l'affaire d'Avignon, ils ne s'étaient pas gênés pour dire au procès : « Il est plus fort que tous les policiers de la terre ! Maucuer, on ne l'aura jamais ! »

— C'est vrai !...

Ce bandit, comme probablement depuis Bonnot on n'en a vu, exerce une sorte de terreur panique.

A travers les vitres, dehors, on apercevait la foule bariolée s'écouler en suivant les minces trottoirs, et le patron, instinctivement, le front barré, regarda la porte.

L'autre comprit.

— Tu as raison. Peut-être dans un instant sera-t-il là et te commandera un rhum.

Après une semaine de chasse, tout Marseille vit dans cette anxiété. L'homme traqué va surgir d'un moment à l'autre ! Depuis ses apparitions à Saint-Just, dans une cantine des docks, on sait qu'il lui faut se ravitailler.

Ce fut le 26 avril au matin qu'on le revit pour la première fois.

M. Barbaroux, levé tôt, avait déjà ouvert la porte de son établissement, un coquet débit de banlieue, rue Labrie, à Saint-Just, le bar Charlot. La journée s'annonçait belle. A 7 heures du matin, les trois premiers clients, un maçon et deux mécaniciens, arrivent. Avant le travail, ils prennent des « blanc doux ».

La conversation s'engage aussitôt, il est question, bien entendu, des bandits de Saint-Barnabé. Falcetti n'était pas inconnu dans le quartier, où il fut tour à tour aide-pharmacien et brancardier.

M^{me} Barbaroux qui vient d'arriver se joint à la conversation quand soudain un homme pousse la porte.

— Salut tout le monde ! fait-il.

Dans l'étroite pièce, ce n'est qu'un cri.

— Falcetti !

Il est here, poussiéreux, exténué ; d'une voix lasse, il prononce :

— Deux cafés...

Son compagnon vient d'entrer également :

— Qui est-ce ? demande la femme.

— Maucuer !...

— Allez ! allez-vous-en, commande le patron, qui n'ose mettre ces indésirables clients à la porte, comme il ferait d'un simple ivrogne... Allez-vous-en, je ne veux pas de vous ici !

— Garde-nous deux heures... Cache-nous !

— Sortez !

Maucuer paraît nerveux, la main à la poche, tenant serré son revolver, il surveille la rue, puis jette un coup d'œil sur un journal local, il lit rapidement ce qui a trait au drame.

Falcetti essaye en vain d'apitoyer Barbaroux.

— Garde-moi deux heures ! Tu vas comprendre, j'ai vu mon avocat et je vais me rendre. J'attends de l'argent et dans deux heures je serai à la police... D'ailleurs, je suis innocent ! Maucuer, lui, il est prêt à tout... il veut en descendre d'autres.

Tous deux ne partent qu'après avoir bu.

— Allez filez... Filez vite...

La scène a duré quelques minutes à

peine, mais les secondes ont paru interminables. Il serait difficile de faire preuve d'audace plus grande.

Ils sont sortis en maugréant des menaces, et sous le coup du saisissement les cinq personnes dans le bar les regardent disparaître au loin.

Dans la rue, Falcetti salue des gens de connaissance, mais déjà par téléphone Barbaroux prévient la police.

C'est l'alerte !

Quand les autos et les camions de la sûreté arrivent, la foule des curieux est déjà massée devant l'étroit débit.

Au G. Q. G. établi à quelques mètres du bar Charlot, on se concerta.

Sur une indication, une expédition est entreprise vers un autre coin de la banlieue, vers Saint-Jérôme.

M. Maria prend la tête du détachement. Le départ ne s'effectue pas sans provoquer un grand mouvement de curiosité. Aussitôt vingt informations contradictoires circulent de bouche en bouche.

Deux autos et un car sont partis à toute allure. C'est une course folle à travers la campagne. La route est gardée d'ailleurs ; de distance en distance, on aperçoit derrière

besoin de voir enfin les bandits hors d'état de nuire.

A deux heures, dans des conditions qu'on n'osait pas espérer, Falcetti est arrêté.

C'était un homme à bout de forces, une loque affolée sur un banc d'une petite place d'église. Il n'offrit aucune résistance à la vue des policiers, il se rendit immédiatement.

— C'est moi, Falcetti, faites de moi ce que vous voudrez...

Quant à Maucuer, il avait su quitter son compagnon au moment opportun, et lorsque la nuit tomba, on avait à nouveau complètement perdu sa trace.

La journée de mardi, faite tour à tour de déceptions et d'espoirs, n'avait pas été infructueuse.

Ceux qui ont assisté à ces heures angoissantes, où l'on chasse l'homme tel le gibier, ceux qui ont suivi la police au cours de ces opérations savent qu'il n'y a là aucune exagération.

Trois cents hommes armés pour traquer un Maucuer, ce n'est pas trop.

Lendemain, alors que sa présence était signalée dans les docks, ne s'échappa-t-il pas encore, tandis que la même nuée de policiers fouillaient, sondaient, visitaient entrepôts, ballots, paquebots ?

Jamais, sur les quais, on n'avait vu spectacle pareil.

Depuis, dans les mêmes conditions, avec la même persévérance, d'autres expéditions, d'autres occupations de villages ou de quartiers ont été opérées.

Tous les jours, des déplacements semblables, à l'Estaque ou ailleurs, décidés à la suite d'indications qui paraissent sérieuses, sont effectués par les troupes jetées à la poursuite de l'insaisissable assassin.

Maucuer, digne descendant des plus célèbres bandits, qui n'est jamais là où on le cherche, a cette qualité remarquable d'être partout également.

M. Cals en sait quelque chose, lui qui reçoit plus de cinquante communications par jour.

— Allo ! Allo ! Maucuer est aux Martigues...

— Allo ! Allo ! On l'a vu sur le Prado...

— Allo ! Allo !...

Illusion, suggestion, peur aussi.

Et Maucuer se cache. Demain, après demain, fatalement, une maladresse involontaire le fera prendre.

Il sait qu'à partir de ce moment-là, il n'aura plus rien à espérer, aussi a-t-il décidé une chose terrible, défendre « sa peau ».

Une promesse faite par un assassin de son envergure risque, trop malheureusement, d'être réalisée. Il faudra anéantir ou maîtriser le monstre sans qu'il lui soit possible de faire un geste.

En attendant, harrassé par des heures de courses à travers champs, des journées sans repas, des nuits sans sommeil, il tient tête encore.

La fatigue doit l'entreprendre parfois, mais il songe alors à Falcetti, à Joulia, à Mancini, qui sont aux mains de la police... lui, lui restera libre.

— Ils ne m'auront pas !

Peut-être songe-t-il à rejoindre Fusco, qui vraisemblablement s'est prudemment réfugié en Corse.

Il lui faut prendre une résolution. Sa situation ne peut s'éterniser. Il ne peut frapper à la porte d'aucun ami, la police les connaît tous et surveille leurs domiciles. Il est seul, seul contre tous après son abominable forfait.

Seul, et il a faim, alors, comme une bête, il pénètre n'importe où.

— Voilà dix sous... donnez-moi du pain... Et il s'enfuit à nouveau.

PHILIPPE ARTOIS.



Toute la gendarmerie de Marseille est sur pied pour capturer les bandits de Saint-Barnabé. On voit l'état-major se penchant sur la carte. De gauche à droite : M. Boiron, commissaire central, Cals, chef de la sûreté, Maria, chef de la gendarmerie (W. W.)

Avec la rapidité de l'éclair, l'étonnante nouvelle s'est propagée dans tout le pays.

— Maucuer était il y a quelques instants chez Barbaroux !

Ce sont des moments dont on se souviendra longtemps à Saint-Just.

M. Cals, chef de la sûreté, entouré de son état-major, de M. Boiron, commissaire central, et de M. Maria, commandant de gendarmerie, donne des ordres à une véritable armée. Tous les effectifs disponibles ont été mobilisés ; inspecteurs de la sûreté, gardes mobiles, gardiens de la paix, gendarmes. Il arrive des policiers en autocars, en taxis, en tramways, chaque minute des camionnettes déversent de nouvelles troupes.

La foule grossit, des barrages sont établis, tout le quartier est littéralement entouré de forces policières.

Des pelotons de gendarmes casqués et

les talus des gendarmes en faction, mousqueton à la main.

A Saint-Jérôme, cette arrivée fait sensation, des voitures de journalistes ont suivi. Les bruits les plus divers ont cours, ici, chacun imagine « les » avoir vus.

Une demi-heure après, c'est le retour bredouille au quartier général de Saint-Just.

Entre temps un autre détachement s'est rendu sur les bords du Jarret.

Mais rien, toujours rien ! Ils sont terriblement forts, les fuyitifs !

Ce manque de résultat ne fait qu'exacerber le zèle de chacun des poursuivants.

La population veut apporter son aide, et l'on voit des gamins, des vieux partir mystérieusement. Une idée ! On ne sait jamais.

Grâce à cette collaboration, on apprend bientôt que les différentes battues ont



Par une déplorable erreur, M. Sylvain Fey, un habitant de la banlieue marseillaise, a été blessé d'une balle au ventre, ayant été prise pour l'un des bandits de Saint-Barnabé. On le transporte ici à l'hôpital. (W. W.)

armés de mousquetons se dirigent dans toutes les directions. Des agents de liaison portent les dernières instructions. Plus de trois cents hommes pourchassent les deux bandits.

Tayaut ! Tayaut !

M. Cals, penché sur une carte, dresse un véritable plan de la battue. Les demeures sont fouillées, les habitants interrogés. Il faut agir vite, très vite.

Les curieux de plus en plus nombreux regardent, extraordinairement intéressés, ce déploiement de forces.

Une auto arrive, aussitôt c'est un remous.

— Peut-être sont-ils dedans, maintenus solidement par des inspecteurs.

Non. L'anxiété croît avec les minutes. Tout le monde est sûr qu'ils vont être rejoints.

Chacun espère assister à « quelque chose », mais quoi ? L'arrestation peut-être !

Un inspecteur, Thibon, le frère de l'une des victimes, cherche à être partout à la fois, son ardeur est inlassable.

L'heure tourne, les minutes passent, il faut se rendre à la raison : ils ont pu échapper !...

obligé les fuyards à reprendre leur course et à quitter un refuge qu'ils avaient découvert au bord du Jarret.

On a aperçu, cette fois-ci, les deux bandits se diriger vers Saint-Jérôme.

A cette nouvelle, tous les plans sont modifiés. Midi va sonner, mais il n'est pas question de perdre un temps précieux en déjeunant. Le théâtre des opérations sera désormais là-bas. A nouveau, la longue théorie des autos et des camions défile à un train d'enfer dans la campagne ensoleillée.

Thibon est toujours présent. Une scène poignante a lieu, quand, en cours de route, il fait stopper l'auto où il a pris place. Il s'est fait arrêter devant le domicile de son frère et là il embrasse un enfant, son neveu, le jeune Thibon, fils de l'inspecteur tué par Maucuer... puis l'auto repart.

Tayaut ! Tayaut !

La chasse se poursuit. La campagne est battue, des grottes visitées.

Des renforts sont arrivés, des gendarmes avec mitrailleuse et appareils à gaz lacrymogènes.

Une foule nouvelle assiste à ces opérations, prise de la même fièvre, du même



Voici une photo du bandit Camille Maucuer, le chef de la bande, qui a donné tant de fil à retordre à la police, et qui n'en est d'ailleurs à pas son coup d'essai. (W. W.)



Voici, après son arrestation, menottes aux mains, Falcetti, le deuxième bandit, qui est allé rejoindre Mancini derrière les verrous de la geôle marseillaise. (W. W.)

De notre correspondant particulier.

— Alors, patron ? Me trouvez-vous bien comme ça !

Superbe, mon garçon, superbe ! C'est à s'y méprendre.

Ce dialogue ? Dans un poste de police perdu au milieu de l'Arizona, vers la ville de Globe, à la limite des réserves indiennes.

Devant le chef de poste, un athlétique sheriff, venait de paraître trois Indiens peaux-rouges.

Aux dessins qui ornaient leurs vestes de cuir, à la couleur des plumes d'aigle de leur coiffure, on pouvait reconnaître des membres de la tribu des « Apaches ». Mais c'étaient tout simplement trois des meilleurs limiers de l'U. S. gouvernement.

L'affaire dont ils allaient s'occuper était des plus mystérieuse. Quelques mois auparavant, une étudiante américaine de l'Université de Colombie, Henriette Schmerler s'était présentée aux mêmes hommes, leur avait tenu ce langage.

— Je m'en vais sur les bords de la White River (de la Rivière blanche), en plein pays indien. Mon but ? Recueillir, pour une thèse de doctorat, tous les éléments possibles sur l'existence des derniers Peaux-Rouges. C'est une chose très sérieuse. J'ai cinq cents pages à écrire sur les hommes de cuivre, leurs traditions et leurs dieux. Que me conseillez-vous ?

— Mademoiselle, avait répondu le sheriff, ou ce sera très facile, ou très difficile. Si les Apaches vous accueillent bien, si vous êtes tout de suite dans leurs bonnes grâces, vous n'aurez aucune peine à en obtenir ce que vous voudrez et à suivre leur route aventureuse par les wigwams.

Si, par contre, dès le début ça ne va pas, vous ferez bien de revenir avant que les choses ne tournent mal. On a trop tendance, en Amérique, à considérer les Peaux-Rouges comme des figurants pour Hollywood. Ceux qui sont par ici, au nombre de soixante mille environ, ont gardé toutes les caractéristiques de leurs ancêtres. Et il nous est bien recommandé quant à nous de les laisser absolument tranquilles. On leur a donné leurs réserves pour qu'ils puissent continuer à se considérer comme libres, et ils sont très jaloux de cette liberté ! C'est pourquoi, lorsque des touristes se présentent ici, à l'endroit où la route finit et où commence la Prairie, nous leur faisons faire demi-tour, les Indiens ne sont pas des attractions, mais des citoyens américains !

« De plus, nous devons vous mettre en garde contre

Le viol d'une Américaine par un Peau-Rouge



Golney Seymour, l'assassin d'Henriette Schmerler, est ici photographié dans une cellule de la prison de Gila, attendant le moment de comparaître. (I. N.)

un autre péril. C'est délicat à dire, mais c'est ainsi. Les Peaux-Rouges ont beaucoup de goût pour les femmes blanches, et une girl toute seule court les plus grands dangers parmi eux. A vous de voir si vous voulez malgré tout poursuivre votre route.

— Je vous remercie, fit la jeune fille. On me l'avait déjà dit. Mais je n'ai peur de rien, d'une part, et, d'autre part, je me suis mis dans la tête de faire cette étude qui est en même temps un reportage sensationnel.

« Vous comprenez, sheriff ? Je cours là ma plus belle chance. Si je réussis, c'est la fortune ! Je rapporte une série d'articles pour les journaux, un documentaire de cinéma, des conférences pour toute l'Amérique, et ma thèse d'Université... Je suis sauvée !

— Très bien. Je vous souhaite de réussir. Good luck ! (Bonne chance !)

— Merci.

Le sheriff la regarda s'éloigner, en secouant la tête. Elle était à bord d'une grosse motocyclette « Indian » et traînait une remorque. Elle quitta la route, s'engagea



Henriette Schmerler, étudiante de l'Université de Colombie, qui partit seule planter sa tente sur les bords de la White River pour étudier de près les mœurs des derniers Peaux-Rouges. (I. N.)

sur les pistes. Sa machine tressautait sur les maigres touffes d'herbe. Bientôt, elle disparut à l'horizon.

— Elle ne manque pas de cran, fit l'un des hommes.

— Oui, répondit le chef. Bien Américaine, n'est-ce pas ? Mais j'ai peur pour elle...

Deux mois passèrent. Puis un coureur métis vint annoncer au poste central de Globe que la jeune fille blanche, Henriette Schmerler, avait été trouvée morte sur les bords de la White River. Elle avait été apparemment violée par plusieurs hommes avant de succomber, étranglée. Cette nouvelle venait du chef apache « Aigle des Monts », commandant la tribu de White River Reservation ». Naturellement, l'Indien affirmait que le meurtre n'avait pas été commis par l'un des siens ! Il ajoutait que le cadavre avait été par ses soins enseveli sur un monticule au bord des flots, et qu'il avait recueilli les vêtements et la moto de la malheureuse.

C'était pour découvrir, si possible, l'assassin que les trois policiers déguisés en Peaux-Rouges allaient prendre la prairie. Parlant à merveille le dialecte apache, familiers avec les « porteurs de mocassins », ils allaient profiter d'une occasion exceptionnelle. Tout à la fin de l'été, avant que l'automne ne s'annonce par les pluies, les tribus errantes se réunissent en un immense conseil, où les chefs, un à un, prennent la parole. Le meurtre de la malheureuse serait certainement évoqué à cette occasion, et ce devrait être l'occasion d'une précieuse discussion.

A vrai dire, seule cette circonstance particulière du grand conseil pourrait faciliter les choses. Le reste de l'année, en effet, les clans en perpétuelle errance évitent de se rencontrer.

Nos trois Indiens, mieux maquillés qu'au cinéma et pourvus de « frusques » authentiques (celles de prisonniers « full-blooded », pur sang Peaux-Rouges), s'enfoncèrent donc, à cheval, dans la prairie, à la recherche de l'Assemblée générale. Ils étaient accrédités auprès d'Aigle des Monts qui avait tout intérêt, l'assassinat ayant eu lieu sur son territoire, à ce que la vérité éclatât. L'Apache ferait semblant d'accepter, comme siens, ces trois coureurs solitaires.

Cela n'alla pas sans mal ! Malgré toutes les précautions prises, les « vrais de vrais » regardaient de travers ces frères de race tombés du ciel. L'Indien est naturellement, ancestralement méfiant ; quand il a résolu de tenir bouche close, aucune puissance au monde ne pourrait l'en faire démorde. C'est dire que la tâche des limiers fut délicate ; on leur imposa, sans en avoir l'air, des choses terribles, comme de se mêler à la

« danse sacrée », dont ils n'avaient jamais ouï parler ! Heureusement qu'Aigle des Monts veillait et vint à leur secours, après quelques pas plus ou moins excentriques, disant à ses hommes que les solitaires ne pouvaient pas être très renseignés sur les coutumes de jadis.

Cependant, le jour du grand conseil arriva. Cela se déroulait dans une immense cuvette de gazon, cratère, sans doute, d'un très ancien volcan. Le coup d'œil était féérique : toutes ces couleurs, toutes ces plumes, tous ces vêtements aux tons vifs.

Les chefs étaient sur une estrade, au centre du cirque naturel. Et les tribus, parquées sans se mélanger sur les pentes, attendaient. De l'autre côté de cette arène, des milliers de tentes et de chariots. Il y avait là, au moins, cinquante mille Indiens, et parmi eux, assez inquiets et cherchant à se faire petits, les trois Apaches du sheriff.

Aigles des Monts stylé, prit la parole. Avec violence, il s'éleva contre les assassins inconnus. Il fit l'éloge de la jeune fille, dont nul n'avait eu à se plaindre ; il déplora que toutes les traditions d'hospitalité indiennes eussent été si cruellement trahies. Il finit en assurant que le coupable ne se trouvait point parmi les siens, et que si quelqu'un de ses frères pouvait apporter la moindre lumière sur ce pénible drame, il lui en serait su gré, au nom de la race tout entière.

Les trois policiers ouvraient toutes grandes leurs oreilles.

Sur ce, un violent débat s'engagea. Deux chefs se rejetaient la responsabilité du meurtre, peut-être commis par trois des sujets de l'un, par deux des sujets de l'autre. Mais tout cela enveloppé dans les mille restrictions sans fin, les formules embrouillées, les gestes pathétiques d'une conversation indienne. Finalement l'un des leaders à la tribune, emporté par un mouvement de colère, prononça un nom, celui de Golney Seymour.

Golney Seymour ! Les faux Apaches ne purent s'empêcher de tressaillir imperceptiblement. Ils y avaient déjà pensé...

Golney Seymour était un Indien pur sang, qui avait lâché sa tribu pour vivre à l'européenne (ou du moins à l'américaine). Il habitait toujours les terres réservées. Mais le plus près possible de l'Amérique blanche. Il dirigeait un ranch et portait le sombrero du Mexique et les vêtements du cow-boy.

C'était un garçon violent et sournois, également détesté des Visages pâles et des Teints de cuivre. Il avait emprunté à la civilisation tout ce qu'elle a de mauvais, et, d'autre part, il avait renié sans pudeur les dieux des ancêtres et ce qu'il appelait les oripeaux de mascarade.

Cependant, aux temps de disette, les tribus devaient parfois avoir affaire à lui. Il leur céda du bétail, et c'était la nourriture assurée pour plusieurs semaines.

Le tout était de savoir si, au moment de la mort de miss Henriette, le trop connu Golney Seymour pouvait se trouver aux environs de la White River. Qu'on l'eût vu vers cette période, comme cela lui arrivait souvent aux bars louches de Globe, et toute l'accusation si péniblement ébauchée tombait d'elle-même.

Les policiers, eux, n'étaient pas éloignés de croire, à priori, à la culpabilité de Seymour. Ils le connaissaient, ils avaient dû, une fois ou deux, arracher de ses mains de malheureuses danseuses qu'il voulait à tout prix emmener dans son ranch. Ils le savaient capable de tout, pour assouvir ses passions bestiales.

Ils poursuivirent leur enquête, toujours avec l'aide d'Aigle des Monts, si heureux de pouvoir accuser un Indien qui n'était plus, à ses yeux, qu'un renégat indigne !

Les témoignages d'un seul coup affluèrent. Justement parce qu'il s'agissait de celui-là. Et les policiers furent vite édifiés. Seymour était le principal auteur du crime, qui l'avait aidé? Cela... beaucoup plus difficile à savoir: il s'agissait évidemment d'Indiens véritables.

La présence de Seymour à la White River fut attestée par une livraison de bétail... On décida de l'arrêter.

Il était dans son ranch. Les détectives savaient qu'il ne se laisserait pas prendre sans résistance, ils agirent pas ruse. Attiré au dehors par les cris d'un homme qui faisait mine de s'être cassé la jambe en tombant de cheval, l'Apache fut capturé au lasso sans coup férir, comme on peut le voir sur une des deux photographies. Golney Seymour, en dépit de son costume très Arizona,

est un vrai Peau-Rouge aux traits caractéristiques.

Accablé par les dépositions diverses, il dut se décider à avouer. Et voici comment se déroula, d'après lui, la scène du crime.

Allant livrer un troupeau, il rencontra la jeune fille sur les bords de la White River, où elle avait établi sa tente. Elle venait d'interviewer une tribu, attendait l'arrivée d'une autre, qui lui était annoncée.

Golney Seymour, descendant de cheval, se présenta ainsi à la jeune Américaine.

— Vous parlerez, dans votre livre, des Indiens errants. Mais de ceux qui se sont efforcés, comme moi, sans être des mépris, de façonner leur existence à la mode yankee, ne leur consacrez-vous pas un chapitre? Je suis Indien pur, mais j'éleve des troupeaux dans un ranch à cinquante milles d'ici.

— Si, cela m'intéresse également, répondit Henriette Schmerler. Cela peut même faire la matière d'un chapitre. Il faudrait que je puisse parler avec vous plus longtemps. Restez-vous dans la région?

— Je vais livrer ces bêtes, puis je repars. Si vous êtes là encore dans cinq jours.

— Cinq jours? Sûrement.

— All right! Je repasserai vous voir une fois débarrassé de mon bétail.

Tandis qu'il poursuivait sa route, l'idée du viol déjà germait dans la tête du ranchman. Il y avait des mois que Golney Seymour n'avait approché de femme. Cette girl aux manières audacieuses, au parler hardi, n'était-il pas possible de la conquérir?

Il s'ouvrit de ce projet à quelques-uns des Indiens à qui il laissait ses bêtes à cornes. Avec l'orgueil inné des Peaux-Rouges, il décrivit la conquête comme certaine et, bon prince, il concéda à ceux qui voudraient l'aider à réussir qu'ils pourraient y trouver aussi leur avantage.

Cinq jours plus tard, ils étaient six qui cernaient le petit campement de l'étudiante colombienne. Golney Seymour cependant pénétra seul sous la tente. Au bout de quelques minutes de conversation, il se livra à des manifestations sur la nature desquelles Henriette Schmerler ne pouvait se tromper. Elle prit peur et voulut saisir son revolver. Mais l'Indien l'avait ceinturée à bras le corps et appelait ses complices à la rescousse.

Alors se déroula une scène horrible. Ils immobilisèrent la malheureuse, dont les cris se perdaient dans l'immensité déserte de la prairie, et tandis que les Indiens maintenaient solidement leur victime, Golney Seymour le premier la viola. Cette scène atroce devait se renouveler six fois de suite. Henriette Schmerler s'étant évanouie, finalement, ils l'étranglèrent, abandonnèrent son corps sur place. Là où, deux jours plus tard, les hommes d'Aigle des Monts devaient le trouver.

Les Apaches avaient rejoint leur clan, Golney Seymour tranquillement regagné sa ferme...

Tous les efforts des policiers, à présent, tendent à connaître les noms des cinq misérables qui assistèrent le « Renégat » dans son odieux crime, mais autant Seymour a mis peu de difficulté à avouer en ce qui le concerne, autant il reste muet sur le compte de complices dont il connaît pourtant l'identité. On ne désespère point, cependant, de le contraindre à parler.

De toute façon, l'Indien est d'ores et déjà voué à la chaise électrique. Verdict qui sera accueilli avec joie dans toute la Prairie, où ce forfait monstrueux avait semé l'inquiétude et le dégoût.

Grâce au ciel ! dit Aigle des Monts, l'auteur principal n'était plus digne d'être des nôtres. Ce sera la seule épithaphe de Golney Seymour.

RALPH BROWN.

Un complot manqué sous la Restauration

Au commencement de la Restauration, la police fut avertie que des officiers en demi-solde se réunissaient chez un gartotier de barrière : il y avait, paraît-il, une conjuration bonapartiste dont il s'agissait de saisir la trame. Selon la tradition, on dépêcha une douzaine d'agents secrets ayant pour instruction de s'affilier à la conspiration.

Pour plus de sécurité, ces hommes ne se connaissaient pas entre eux. Les agents commencèrent leur travail : attablés chez le restaurateur, ils échangeaient des signes mystérieux, chantaient à voix basse des refrains séditieux et poussaient des soupirs à l'adresse du rocher de Sainte-Hélène. Il se trouva que les vrais conjurés avaient été prévenus, et que les gens de la police conspiraient entre eux. Cependant, un jour que l'on avait mis sur la table un buste de Louis XVIII en chantant une chanson du temps :

Il est déjà pas mal en plâtre,

En terre il serait encore mieux...

le restaurateur, craignant d'être compromis, prit l'alarme et alla faire sa dénonciation chez le commissaire du quartier. Celui-ci, vu le flagrant délit, fit cerner la maison par la troupe, et les agents, emballés dans des sacs, furent conduits à la préfecture. Chemin faisant, ils jurèrent tous de ne rien révéler ; il fut aussi décidé que si jamais on découvrait celui qui avait trahi la conjuration, il serait mis à mort. Une fois devant l'autorité, on s'expliqua. Le chef de la police reconnut tous ses hommes, et il paraît qu'on rit beaucoup. Il y avait de quoi.

Vente directe du fabricant aux particuliers et franco de douane.

100 000 clients par an
20 000 remerciements
Acc.-piano. 965 fr.
Acc.-chrom. 850 fr.
Demandez catalogue français gratuit
Affranchir Fr. 1.50



MEINEL & HEROLD, Klingenthal (Saxe) N° 606

SANS RIEN VERSER D'AVANCE

vous pouvez avoir pour 12 versements mensuels de... **45 frs**

Montre-Bracelet OR pour Homme
Prix... 540 francs

Mouvement CO-RE QUALITÉ PARFAITE GARANTIE 5 ANS SUR FACTURE

Catalogue Général N° 72 sur demande

COMPTOIR REAUMUR 78, Rue Réaumur, PARIS

LE RECORD DU RIRE

POUR ÊTRE ÉPATANT EN SOCIÉTÉ

Demandez le SENSATIONNEL ALBUM ILLUSTRÉ (le plus important du monde), 200 gr. pages, 1200 gr. comiques Farces et Attrapes déopilantes, Chansons et Mises, Prestidigitations, LITRES 200 et 400, Danse, Hystérie, Hte Magie, etc. Envoi contre 2 fr. en timbres. - Société RECORDURIRE, 9, Bd St-Martin, PARIS-3°

PROCHAIN CONCOURS
Secrétaire près les Commissariats de **POLICE à PARIS**

Pas de diplôme exigé. Age : 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Ecrire : Ecole Spéciale d'Administration, 4, rue Férou, Paris-6°

GAGNEZ 1 000 frs par mois et plus pendant 2 sexes. Partout. Ecrire : Manufacture PAX G., à Marseille.

M^{me} LUCETTE Consult. par MÉDIUM, Cartom. SCIENCES OCCULTES, MAGIE 42, r. Jouffroy, 17°. T. les j. de 10 à 6 h. et par correspondance.

AVENIR dévoilé par la célèbre voyante M^{me} MARYS, 45, r. Laborde, Paris 8°. Env. prén. date de nais. 15 fr. mandat (de 3 à 7).

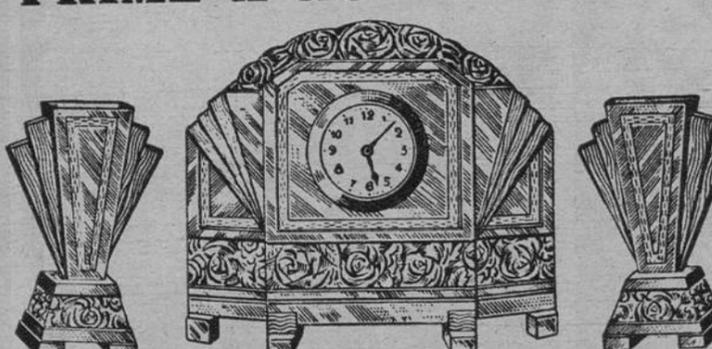
DÉTATOUAGE Produits - Ciné - Photos Méthode DIOU - Boîte Postale 33 à Montreuil-sous-Bois. (Seine)

AVENIR M. DUBRO, 11, r. Sauval, Paris (1^{er}), voit tout, dit tout, sait tout, renseigne sur tout et répond à toutes questions. Ecrivez-lui de suite en envoyant date de naissance et 20 fr. en citant ce journal.

M^{me} PREVOST Aven. préd. Cons. Date Nazareth, pl. Rép. fd cour à dr. 3^e ét. Pas les Mrs.

Astrologie, Tarots, Lignes Main, Guide Précieux Succès en tout. Date des événements. M^{me} MAY, 86, rue des Moines (Mét. Brochant) Paris-17° (de 2 à 7 h.) par correspondance. Prénom. Date naissance. 20 frs.

PRIME A NOS LECTEURS



Une pendulette moderne, art nouveau, en véritable marbre reconstitué, chef-d'œuvre de l'horlogerie française, mouvement garanti 3 ans, est cédée à titre de prime aux lecteurs de ce journal au prix exceptionnel de **59 Fr.**

Il n'est accordé qu'une seule prime par lecteur avec interdiction d'utiliser cette prime pour en faire du commerce

AUCUN PAIEMENT D'AVANCE

Tout n'est payable qu'à la réception et après complète satisfaction

Découpez ce bon et adressez-le aujourd'hui même avec votre commande à **LA PROPAGANDE (Service des Primes), 51, rue du Rocher - Paris (8^e)**

Pour Maigrir

Prenez les **PILULES GALTON** le meilleur amaigrissant

Réduction rapide des Hanches, du Ventre, du Double-Menton, etc. Absolument sans danger

Le flacon avec notice, contre remb. : 20 fr. 85 - J. RATIE, ph., 45, r. de l'Echiquier PARIS, 10°

GRATUITEMENT

UNE PAIRE DE BAS DE SOIE (à titre de lancement)

Pour faire connaître notre nouvelle marque de Bas de soie « SOLIDA » avec couture, semelle renforcée haut, pointe et talon en fil, d'une valeur de 20 francs, nous céderons aux 1.000 premières lectrices qui nous en feront la demande, au prix exceptionnel de **36 francs les 3 paires**

En outre, chacune de ces bénéficiaires aura droit à une paire de Bas de soie « SOLIDA » à titre gracieux. Certain de la bonne qualité de nos bas, nous n'exigeons aucun paiement d'avance ; le tout n'est payable qu'à la réception et complète satisfaction. Même après paiement, tout envoi ne donnant pas satisfaction sera repris ou échangé dans la huitaine. Il ne sera donné suite qu'à une seule demande par lectrice.

Pour bénéficier de cette offre, il suffit de découper ce présent BON, nous indiquer la taille et la teinte désirée et adresser le tout à

LA PROPAGANDE DES GRANDES MARQUES
Service B, 51, rue du Rocher, PARIS-8°

GRAND CONCOURS
2000 PHONOS ou T. S. F. DONNÉS GRATUITEMENT

à titre de propagande, à toutes personnes donnant la réponse du rébus ci-dessous et se conformant à nos conditions.



Avec ces trois dessins, trouvez le nom d'un grand homme d'Etat Français universellement connu.

Réponse.....

Envoyez votre réponse en découpant cette annonce. Joindre une grande enveloppe timbrée portant votre adresse aux **Et^e VIVAPHONE (Serv. Concours 336), 116, R. Vaugirard, PARIS-6°**

M^{me} P. DORIAN MÉDIUM CONNUE

réussite par un seul de ses conseils

TRANSMISSION DE PENSÉE A L'ÊTRE CHER

Reçoit : mardi, mercr., jeu. et vend., de 2h. à 6 h. 82, rue Legendre, Paris (17^e) Tél. Marc. 25-20

INFAILLIBLEMENT avec l'IRRADIANTE envoyée à l'essai, vous soumettez de près ou de loin quelqu'un à VOTRE VOLONTÉ. Demandez à M^{me} GILLE, 169, r. de Tolbiac, PARIS, sa broch. grat. N° 4.

6 à 8 FR. 2 sexes, toute année. Renseign. gratuits. Ecrire : Etablissement P. LOUY, à Lyon.

SOIGNEZ-VOUS CHEZ VOUS SANS PERTE DE TEMPS, SANS PIQUES SANS INTERRUPTION DANS VOTRE TRAVAIL

MALADIES INTIMES DES DEUX SEXES SYPHILIS, BLENNORRHOÏE, PROSTATE, CYSTITES, PERTES, METRITES, IMPUISSANCE

Traitement facile à appliquer soi-même à l'insu de tous. Efficace et sûr

SÉRUMS-VACCINS NOUVEAUX

Venir ou écrire. Doct. 11, rue de Provence, Paris (9^e)
Angle Chaussée d'Antin

SITUATION LUCRATIVE

Indépendante, sans capital. Jeunes ou vieux des deux sexes, demandez-la à l'Ecole Supérieure de Représentation, fondée par les industriels de l'Union Nationale. On gagne en étudiant. Cours oraux et par correspondance, quelques mois d'étude. Brochure 17 gratis, 3 bis, rue d'Athènes, Paris (9^e).

AVENIR Révélé par la célèbre voyante diplômée M^{me} Thérèse QIRARD, 78, Av. des Ternes, Paris (17^e). Cour 3^e ét. De 1 à 7 h. Vous serez forts, vous vaincrez, vous réussirez.

L'ENNUI C'EST LA MORT !
POUR RIRE et FAIRE RIRE

Demandez les catalogues Farces Attrapes, Surprises, pour Soirées et diners, Chansons, Monologues, Prestidigitations, Physique, Magie, Librairie. - Envoi contre 2 fr. Se recommander du journal. H. BILLY, 3, rue des Carmes, Paris. Maison fondée en 1806.

POLICE MAGAZINE

Bloc-Notes de la Semaine (Suite.)



L'escroc Jarry Gerguson, à bord de l'île-de-France, se faisait passer pour un grand-duc de Russie. (R.)



À Toulon, M. Palmas, patron d'un bateau de plaisance, a été assassiné et jeté à la mer par ses clients. Voici le bateau à moteur le Caprice échoué sur une grève. À droite : le malfaiteur Marcel Grandoux, arrêté avec sa femme en gare d'Arles. (W. W.)



À Saint-Louis, aux Etats-Unis, le sheriff George W. Strodtman procède à la destruction de 700 pistolets ou revolvers saisis sur des bandits au cours des deux dernières années. D'un coup de marteau, George W. Strodtman brise le chien. (W. W.)



New-York. Une colonne de communistes, au nombre de 2 500, a essayé de forcer un barrage de police, pour arriver à l'Hôtel de Ville. Naturellement, matraques et bagarre. La police a eu le dessus. (W. W.)



À Aix-en-Provence, on juge Lazare Scornet, l'homme d'équipe marseillais qui vola 1 500 000 francs à la gare Saint-Charles, avec deux complices, sa sœur et un nommé Dumas. À gauche : Scornet répond à l'interrogatoire. À droite : une curieuse attitude au banc des avocats de M^e Grisoni, le défenseur du cheminot Scornet. On se rappelle que le voleur fut arrêté à Barcelone. (W. W.)



Paris. Un meeting communiste où Marcel Cachin prit la parole a été tenu, sans incidents, salle Bullier. On voit ici, prêts à intervenir, boulevard de Port-Royal, agents et gardes mobiles. (W. W.)

Lisez dans ce numéro : **LES SECRETS D'UN VENTRE DE PRISONNIER**, par Carl KURTBERG.
AU ROYAUME DU CAFARD, par Jean BAZAL.